

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER

Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Réclames... 50 »

Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ durant le mois de juillet ne payeront que 5 francs jusqu'à fin décembre 1909.

Nouvelles du jour

Le Reichstag allemand, dans sa séance d'hier vendredi, a voté, en troisième lecture, par 204 voix contre 160, l'impôt sur la fabrication de la bière, par 197 voix contre 165, l'impôt sur le tabac, et, par 229 voix contre 137, l'impôt sur l'accol.

M. Giesberts, du Centre, a proposé qu'on vint en aide aux ouvriers des tabacs auxquels l'impôt aurait porté préjudice, et il a estimé à 4 millions la somme nécessaire à cet effet. Le directeur de la Trésorerie impériale a déclaré que les gouvernements confédérés acceptaient cette proposition, à condition qu'elle ne constituerait pas un précédent pour les autres impôts complémentaires.

Guillaume II est attendu à Berlin mardi. Il règlera sur place la question du Chancelier et il répartira aussitôt après avoir nommé le successeur de M. de Bülow. L'empereur se sent de nouveau quelque dans l'empire depuis la mort politique de l'autoritaire M. de Bülow.

Hier, à la Chambre française, dans la discussion de la révision des tarifs douaniers proposée par la Commission, M. Jaurès a développé une motion invitant le gouvernement à provoquer une réunion d'une conférence internationale de toutes les puissances intéressées tendant à la réduction graduelle et simultanée des tarifs douaniers.

C'était bien le tour de M. Jaurès de proposer une chose raisonnable et utile.

M. Aynard, député libéral de Lyon, a prétendu que le protectionnisme était l'effet des lois sociales que les amis de M. Jaurès proposent. Si les revenus que le protectionnisme donne aux gouvernements servaient aux pensions de vieillesse, nous ne pourrions que nous en réjouir, mais ils sont en grande partie absorbés par les armements.

La proposition de M. Jaurès a été votée par 548 voix contre 11. Cette belle majorité est peut-être l'indice qu'on ne l'a considérée que comme un pieux désir.

M. Joseph Reinach a demandé hier à la Chambre française que le gouvernement voulût bien dire quelle attitude il comptait prendre dans la question de la réforme électorale. On sait qu'il s'agit de remplacer le scrutin d'arrondissement par le scrutin de liste.

Le gouvernement ne répond rien. Mais on croit que M. Clémenceau est opposé à la réforme, si désirée par un grand nombre de députés, qui n'auraient plus à supporter, chacun pour soi, les frais de leur élection puisque ceux-ci seraient payés par la caisse électorale de chaque parti.

Pie X exécute peu à peu son projet de concentration des séminaires italiens. Il vient d'écrire aux évêques de la Romagne son désir de supprimer tous les séminaires existants, sauf ceux de Bologne et Ferrare, et de créer à Cesena un grand séminaire pour toute la province. Les évêques vont se réunir prochainement à Ravenna, et l'on espère inaugurer le nouveau séminaire au mois de novembre.

Cette importante réforme ne se fera pas sans mécontenter les autres villes, en particulier Imola et Faenza, qui se résignent difficilement à voir disparaître leurs anciens séminaires.

On assure que le Pape désire aussi appliquer la même mesure aux séminaires de Rome.

On se rappelle que quelques disciples de Murri, qui se nomment socialistes chrétiens, avaient demandé leur admission dans le parti socialiste italien. La direction du parti vient de répondre officiellement que, tout en reconnaissant la liberté de conscience de ses adhérents, elle juge incompatible avec les principes socialistes l'admission de membres qui mettent les idées religieuses à la base de leur propagande.

L'auteur de la pièce en vogue aujourd'hui à Rome, la Turlupinée, pourra-t-il faire monter sur la scène ces étranges personnages qui sont socialistes jusqu'à un certain point et chrétiens jusqu'à un certain point. Ils sont le digne pendant de leur maître, Don Murri, que Renato Simoni a déjà offert à la risée du public.

La situation reste la même autour de la ville de Fez. La méhalla de Moulai Hafid et le roghi s'observent. La méhalla a reçu l'ordre de ne pas attaquer, ce qui est un fâcheux indice de la faiblesse du sultan.

Toute l'Europe s'intéresse vivement aux Jeunes-Turcs, et l'opinion saisit avec avidité les renseignements qu'il peut leur fixer sur leur état d'esprit.

Le baron de Marshall, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, dans une conversation avec l'un de ses amis de Bavière, s'est exprimé, sur le régime jeune-turc, d'une manière qui est loin d'être optimiste. Tout en reconnaissant que ce régime a du bon et qu'il a déjà réalisé plusieurs utiles réformes, M. de Marshall juge que le programme du gouvernement des Jeunes-Turcs ne répond pas aux besoins et aux aspirations des divers éléments qui composent l'empire ottoman. Il assure que le mécontentement est profond un peu partout et que certains symptômes semblent annoncer une prochaine révolution.

D'autres informations paraissent confirmer que le parti jeune-turc n'est pas sûr du terrain. La Kaïnische Volkszeitung dit que, pour tout observateur impartial, il n'y a plus de doute que les Jeunes-Turcs ne poussent à la guerre contre la Grèce. Une guerre détournerait l'attention des difficultés intérieures du gouvernement turc, et, si elle était victorieuse, elle lui procurerait le prestige qui lui manque.

Sipahdar, chef de l'armée révolutionnaire persane, a déclaré au correspondant du Rouskoeff Slovo que l'arrivée des troupes russes ne changera pas ses plans. Si les Russes occupent militairement la Perse, Sipahdar luttera jusqu'à la dernière goutte de son sang, mais il ne permettra pas le triomphe de la réaction. Il a déclaré néanmoins être prêt à des concessions et il a prié le correspondant du Rouskoeff Slovo de transmettre au chargé d'affaires russe la proposition de former une conférence de représentants du schah, du peuple et des missions anglaise et russe dans le but de décider du sort de la nation persane.

Les Allemands, qui émigrent en si grand nombre aux Etats-Unis, et occupent une situation économique enviable dans la république du Brésil, jettent maintenant leur dévolu sur la république de Haiti. Les quatre plus importantes maisons d'importation de Port-au-Prince sont allemandes. Ce sont les navires de la Hamburg America qui desservent régulièrement, deux fois par semaine, les ports principaux de l'île. Les seules lignes de chemins de fer en exploitation à Haiti, et les tramways de Port-au-Prince appartiennent à une Compagnie allemande. Une grande société allemande prend en mains la

culture des produits tropicaux dans l'île de Haiti.

L'Allemagne prolifique peut se permettre les longs espoirs.

Le Congrès catholique de Zoug

Qu'est-ce que, exactement, le Congrès catholique suisse qui aura lieu à Zoug du 21 au 24 août prochain ? Quelle est sa signification ? Quelle est sa portée ?

Le Congrès catholique suisse est tout d'abord l'assemblée générale de l'Association populaire catholique. Cette association, fondée il y a cinquante-deux ans, en 1857, sous le nom de Pius Verein, s'est transformée en 1904, par suite de l'incorporation de la Fédération catholique romande créée à Lausanne en 1888 et des Männer und Arbeitervereine qui s'étaient constitués dans la Suisse allemande l'année précédente. L'Association populaire catholique compte maintenant 50,000 membres répartis en 460 sections. Le canton de Fribourg a 53 sections avec 3000 membres, le canton du Valais 50 sections avec 2600 membres, le canton de Berne, comprenant principalement le Jura bernois, 48 sections et 2600 membres, le canton de Genève 28 sections et 1700 membres, le canton de Vaud 14 sections et 860 membres, le canton de Neuchâtel 9 sections et 1100 membres. La Suisse occidentale est ainsi représentée dans l'Association populaire catholique par 200 sections et 12,000 membres environ.

Le Congrès catholique suisse est en premier lieu la manifestation publique de cette importante association.

C'est autre chose encore. Le programme d'activité de l'Association est très vaste, et les questions dont elle s'occupe sont étudiées par différentes sections du comité central. Il y a la section des missions intérieures, la section sociale, celle des œuvres de charité, la section d'enseignement et d'éducation, la section des sciences et arts qui a des subdivisions s'occupant l'une des questions philosophico-religieuses, l'autre des questions de droit et de jurisprudence, et une troisième d'études historiques, la section de la lutte contre l'immoralité sous toutes ses formes, et enfin la section de la presse. Chacune de ces sections a un programme parfaitement délimité, et toutes présenteront à Zoug le résultat de leurs études, qui touchent à des sujets absolument importants et actuels. On pourra s'en convaincre d'ores et déjà en lisant le compte rendu officiel du dernier Congrès qui eut lieu à Fribourg en 1906, et à qui on peut se procurer au prix de 2 fr. 50 à l'imprimerie de Saint-Paul à Fribourg; c'est un fort volume in-octavo de 330 pages.

Le Congrès de Zoug permet, comme on le voit, aux catholiques suisses de se mettre au courant de toutes les questions religieuses, morales, sociales, économiques, artistiques et autres qui s'agitent en Suisse en ce moment.

L'Association populaire groupe en outre autour d'elle toutes les œuvres catholiques de notre pays : conférences de Saint-Vincent de Paul, organisations ouvrières chrétiennes, sociétés de jeunes gens, union des instituteurs catholiques, œuvres de la protection de la jeune fille, ligues d'abstinence, union catholique des belles-lettres et arts, caisses de secours mutuels, étudiants suisses, œuvres de mères chrétiennes, etc., etc. Ces associations affiliées auront à Zoug chacune son assemblée générale distincte. De telle sorte que l'on se trouvera en présence d'une manifestation d'ensemble des œuvres catholiques suisses.

Enfin, le Congrès catholique est la grande manifestation triennale de foi et de solidarité du peuple catholique suisse. C'est pour se fortifier dans ses convictions religieuses, pour examiner en commun les grandes questions nationales, celles qui ont une importance vitale pour l'Eglise et la patrie, que 12,000 hommes se sont réunis à Lucerne en 1903, que 14,000 se sont assemblés à Fribourg en 1906. Le mois prochain, nous verrons de nouveau les foules accourir à Zoug, venant de Genève et de Saint-Gall, de Bâle et de Lugano, unissant les ouvriers de Zurich et du Jura, aux montagnards des cantons primitifs et des Alpes fribourgeoises, et aux paysans des plaines lucernoises et du Tessin. Quelques diverses que soient leurs origines et leurs occupations, les catholiques suisses n'auront qu'un cœur et qu'une âme, et ce sera là incontestablement le spectacle le plus imposant du Congrès, digne d'attirer les foules à Zoug.

La deuxième journée du jubilé universitaire de Genève

Genève, 9 juillet.

Nous avons omis hier de signaler la réception superbe faite jeudi après midi aux hôtes de l'Université par M. et Mme C. de Candolle dans leur belle propriété du « Vallon ».

Malgré la pluie qui tombait en trombe, les aimables amphitryons avaient si bien pris leurs dispositions que la foule des invités ne s'en est presque pas aperçue.

Ce matin, vendredi, à 9 h. 1/2, deuxième séance académique solennelle pour la collation des grades.

La salle luxueuse et vaste du Victoria-Hall se prête admirablement à une cérémonie de cette nature.

M. le recteur Chodat ouvre la séance par une allocution très applaudie. Il s'excuse d'avoir oublié hier de rendre hommage aux savants d'aujourd'hui et répare cette omission.

M. Ch. Borgeaud, professeur d'histoire nationale et auteur de l'Académie de Calvin, a prononcé un discours-congratulation sur le rôle intellectuel rempli par Genève au cours des derniers siècles.

Il évoque l'œuvre immense accomplie dans le domaine du droit par les Burlamaqui, les Godefroy, et, plus tard, par Bellot et Rossi.

Il exprime la profonde gratitude du corps des professeurs pour les précieux témoignages d'estime qu'il reçoit de la science mondiale à l'occasion de ce jubilé.

C'est ensuite le tour de M. Richard, député aux Etats. Il apporte, en ces assises solennelles, l'hommage des générations d'étudiants qui ont reçu de l'Alma Mater la manne de la science. En échange, elles lui conservent une reconnaissance éternelle.

La vie a pu les disperser aux quatre vents; mais l'union morale n'est point rompue et notre Université mérite les nobles sentiments qu'elle a su inspirer.

Rendant hommage à Calvin, qui a fondé chez nous la haute école en cette période éblouissante de la Renaissance et qui a substitué au traditionalisme scolastique — toujours guerre au couteau à la scolastique, dont tous parlent pour la vouer aux gémonies, et que si peu connaissent! — une culture nettement individualiste, formée de la science expérimentale et du fait concret.

M. Richard exalte, en termes vibrants, Genève, ville de refuge ouverte à tous les croyants et à tous les adeptes de la « parole nouvelle ».

Il la considère, à travers les âges, comme un microcosme résumant toutes les conditions du milieu social contemporain.

L'éloquent avocat chante un hymne joyeux à la jeunesse qui a passé sur les bancs universitaires et décrit ce temps heureux avec une poésie et une sympathie contagieuses.

Il remet au recteur, au nom des anciens étudiants, la somme formée de dons volontaires dont l'importance constitue la preuve de l'intérêt que beaucoup gardent pour l'Université, leur mère spirituelle.

Puis, un certain nombre d'adresses sont déposées; les diverses publications préparées en vue du jubilé sont présentées et on passe à la collation des grades.

A midi, banquet des anciens étudiants, au Parc des Eaux-Vives. Les convives sont nombreux; plus de 1000 ont répondu à l'appel du comité.

Tout à tour ont pris la parole, MM. Chodat, recteur, Bernard Bouvier, Rutty, conseiller national. On a eu de la peine à entendre les toasts et discours, mais, en revanche, une franche gaieté n'a cessé de régner entre anciens condisciples heureux de se retrouver après une séparation plus ou moins longue. C'était, pour les anciens étudiants de l'Université, une fête analogue à celle de lundi dernier, qui réunissait dans une pensée identique tous les anciens élèves du Collège.

Bientôt, il faut rompre le charme, car le programme se déroule. Deux bateaux attendent au débarcadère du Parc les invités pour les conduire à Genthod, chez Mme de Saussure, où une réception merveilleuse de cordialité leur est réservée.

Sous les arbres séculaires de cette splendide propriété, des tables sont dressées et l'innombrable société se disperse dans le vaste parc obligamment ouvert aux visiteurs.

Les moments les plus agréables ont un terme et les bateaux sont là pour ramener à Genève le convoi de la jeunesse stu-

dieuse et des anciens étudiants, qui pour un jour oublient les soucis quotidiens et revivent les heures lumineuses d'autrefois.

Le soir, à 8 h., l'immense salle du Bâtiment électoral qui, depuis tant d'années sert de théâtre à nos luttes électorales, est transformée en salle de banquet où l'Université reçoit somptueusement les autorités, les délégués et de nombreux invités.

Succesivement, MM. Chodat, recteur, Charbonnet, président du Conseil d'Etat, Lachenal, président du Grand Conseil; Virgile Rossel, au nom des Chambres fédérales; Alfred Gauthier, professeur de droit; Boutroux, professeur de philosophie à la Sorbonne et un délégué des Etats-Unis. Bientôt, sans doute, pourrons-nous dresser le bilan moral de ces fêtes.

Le général de Gallifet

(De notre correspondant de Paris)

Paris, 9 juillet.

« Gallifet est un vrai type de soldat. Il ne lui a peut-être manqué que de grandes occasions. » Ce jugement, qui est du duc d'Aumale, — lequel s'y connaissait en hommes, — caractérise assez bien la carrière du général-marquis de Gallifet.

Il rend compte de ce qu'elle a, tout à la fois, de brillant et d'incomplet, de séduisant et d'inachevé. Que, par un jeu d'imagination, on suppose ce magnifique cavalier dans le cadre, dans les conditions d'une autre époque, et immédiatement on aperçoit une utilisation presque parfaite de ses qualités comme de ses défauts, et une vie tout en promesses au lieu de ce qui ne fut souvent qu'une succession de déconcertantes boutades. En vérité, y a-t-il là tant de fantaisie, n'aperçoit-on pas l'héroïque chargeur de Sedan, en tête des escadrons d'un Murat ou d'un Lassalle, ou encore parmi les élégants et intrépides meneurs de la « guerre en dentelles », plutôt qu'astreint au travail de cabinet, aux besognes des « conseils », et aux enrêlements de la vie de garnison ? On n'a, d'ailleurs, pas besoin de supposer, on sait fort bien en quelle instructive aversion tenait un temps qui à l'épouvante de la guerre et la repousse comme une aberration sauvage celui qui a dit : « Je ne redoute ni le danger, ni la mort. J'ai surtout au plus haut degré le mépris de la vie des autres. »

A des êtres trempés comme ceux-là, il faut un milieu et des conjonctures appropriées. Sinon, leurs facultés inemployées, ou ployées à des tâches qui ne les éprouvent pas tout entières, ou ne les haussent pas, parce qu'ils n'y voient qu'altération ou simulacre, jusqu'à un degré d'exaltation qui leur fait rendre toute leur mesure, sinon, leurs facultés ou s'émoussent, ou se faussent, et d'une force annihilée fait parfois une force nuisible. Manifestement, la place de Gallifet ne se conçoit pas très bien dans une armée à la moderne, où la vaillance personnelle, si elle garde encore, heureusement, un peu de son prestige ancien, semble perdre, néanmoins, chaque jour de son prix, subordonnée et enchaînée qu'elle est aux combinaisons tactiques et aux manœuvres précises des théoriciens militaires. On sait avec quelle rude ironie il parlait des « sénateurs de l'armée ».

La guerre mathématique, la victoire par calcul exact — qu'illustre un de Moltke —, n'allait point à cet infatigable cavalier, lequel ne voulait jamais souscrire à l'infériorité et à l'inutilité prétendue du sabre dans les rencontres de Gallifet à cette conception, une résistance d'esprit de corps, un aspect, un moment de la constante rivalité du cavalier et du fantassin, il y a là un trait de nature et une réaction de tempérament. Voilà un homme qui ne saurait renoncer aux vertigineuses chevauchées, aux ténérissimes folles de la furia francese. Et c'est parce qu'il n'y pouvait renoncer qu'il fut, au lendemain de nos défaites, l'ardent, le tenace, l'heureux artisan de la reconstitution de notre cavalerie. Il y apportait une conviction magnifique, sa vaillance superbe, et le don de susciter l'enthousiasme qui fit de lui un incomparable entraîneur d'hommes. On peut bien dire d'un tel chef que son temps était révolu dès qu'à la période de notre histoire toute pénétrée de l'idée de la « revanche » succéda celle de l'esprit

antimilitariste et du pacifisme. Un Gallifet n'y est plus à sa place, et, à vrai dire, n'y a plus de place. Il lui faut toute cette verve sceptique, par où s'exhale son amertume, pour que, rentré dans sa retraite, ne soit pas entré dans l'obscurité. Il était déjà trop tard, lorsque les étrangers de la politique le portèrent au ministère de la guerre, pour que cette « promotion » inattendue pût être pour lui la « grande occasion » dont parlait le duc d'Aumale. Il perçut tôt les raisons qui avaient déterminé un habile président du Conseil à couvrir une politique peu propice aux militaires, du concours d'un chef ayant de l'autorité sur l'armée. Situation fautive à laquelle il sut se soustraire avant de s'y être amoindri. Mais il n'y grandit pas. Entré au ministère comme paradoxe, il en sortit sur un sarcasme.

Au total, figure attachante, bien dans la tradition de notre race, et dans la filiation de ces devanciers plus heureux qui durent à des circonstances propices aux hauts faits l'illustration de leur mémoire.

Voici à quel « sarcasme » notre correspondant de Paris fait allusion à propos de la sortie du général de Gallifet du ministère :

25 mai, 5 1/2 h.

Ne pouvant digérer les énormes couleuvres et les crapauds que vous me faites avaler en ce moment, je donne ma démission.

GALLIFET.

Une légende fort répandue veut que le général de Gallifet ait eu un « ventre en argent » qui lui avait été adapté à la suite d'une horrible blessure reçue à l'abdomen.

La vérité, pour être moins extraordinaire, n'en est pas moins curieuse et l'histoire de cette blessure est tragique.

Pendant la campagne du Mexique, de Gallifet reçut dans l'abdomen un éclat d'obus, qui, déchirant les chairs, fit se répandre les intestins. L'héroïque officier replaya tant bien que mal ces organes dans la cavité et mit par-dessus son képi en manière de couvercle. C'est ainsi qu'il gagna une ambulance. Là, le docteur Fuzier, un chirurgien célèbre qui était médecin en chef du corps expéditionnaire, remit en place les intestins et pratiqua heureusement la suture de la plaie abdominale.

Mais de Gallifet, des suites de cette blessure, garda une volumineuse hernie. Il dut désormais porter un fort bandage herniaire et c'est avec cet appareil qu'il fit toutes ses campagnes ultérieures.

Le « ventre d'argent » n'était donc qu'un simple bandage. Mais la légende, fit fortune, et le général de Gallifet était le premier à rire de l'erreur commune qui persista, quoi qu'il pût dire.

La date et les détails des obsèques du général de Gallifet seront fixés aussitôt après que la famille aura pris connaissance du testament.

Il y a quelques années, dit le Journal des Débats, le général de Gallifet avait préparé, pour être remise dès après son décès, au ministre de la guerre, la lettre suivante :

Paris, le jour de ma mort, 189...

Monsieur le ministre,

Je demande dans mon testament à être enterré de la façon la plus simple; je demande que les honneurs militaires ne me soient pas rendus, qu'aucune invitation ne soit envoyée, qu'aucun discours ne soit prononcé.

En portant ces désirs à votre connaissance, je vous demande d'en assurer la réalisation.

Général GALLIFET.

Manifestations à Palerme

Le grand cortège de protestation de Palerme contre les conventions maritimes du gouvernement a eu lieu jeudi, dans le plus grand ordre. La municipalité, les Chambres de commerce, le conseil municipal y participaient, suivis d'une foule immense. Le cortège s'est rendu à la Préfecture, où il a été reçu par le préfet. Il est ensuite allé à l'Hôtel-de-Ville.

Lorsque les éditions spéciales des journaux ont annoncé la suspension de la discussion des conventions maritimes à la Chambre, une bruyante explosion de joie a éclaté dans la foule qui s'est mise à chanter des hymnes patriotiques. Les manifestants se sont rendus devant les bureaux d'un journal qui avait combattu les conventions maritimes et a continué ses manifestations de joie.

Le projet militaire du gouvernement belge

(De notre correspondant)

Bruxelles, le 8 juillet.

Enfin, la situation s'éclaircit. Mes précédentes lettres ont montré la crise dans laquelle la question du recrutement militaire a jeté le parti catholique et la position extrêmement difficile qui a été faite au chef du cabinet chargé de trouver une formule conciliatrice. On se rappelle que l'enquête militaire votée à la Chambre, droite contre gauches, a révélé que la loi de 1902, combinant le tirage au sort avec le volontariat, donne environ trois mille hommes de moins qu'il n'en faut pour atteindre l'effectif de paix fixé à 42,800 hommes. Comment remédier à la situation ? A droite, quelques-uns voulaient une simple amélioration de la loi de 1902, destinée à attirer plus de volontaires; quelques autres inclinaient vers la solution radicale du service général à durée très réduite; les plus nombreux, ces derniers surtout, se montraient favorables à l'idée « un homme par famille », lancée par le journal qui dans la presse catholique occupe le premier rang au point de vue de l'autorité, le *Bien Public*.

C'est ce dernier système qui va très probablement l'emporter. Aujourd'hui même M. Schollaert déposera sur le bureau de la Chambre, au nom du gouvernement, un projet, signé par tous les ministres, et dont il a fait connaître les dispositions principales. Voici l'économie générale du projet gouvernemental, inspiré des vœux échangés au cours des précédentes assemblées des députés catholiques: l'odieuse tirage au sort, qui pouvait prendre, en cas de mauvais numéro, un fils sur deux et deux fils sur quatre par famille, est supprimé et remplacé par le système un seul fils par famille, si nombreux qu'ils soient. Le volontariat est maintenu; par conséquent les volontaires exonereront les frères d'une même famille. Sur les 26,000 familles qui pourraient donner pour la première fois un fils, dix mille environ devraient être déduites pour cause d'exemptions et de dispenses prévues par la loi de milice. Le ministre estime à 15,400 le nombre des familles qui donneraient tout de suite un fils « incorporable » chaque année. De ce nombre il faut déduire annuellement aussi 1800 volontaires; restent 13,600 hommes, soit seulement trois cents de plus que le contingent exigé chaque année par la loi de 1902. L'effectif de paix, chose très importante, restant fixé à 42,800 hommes, le projet prévoit que si son rendement en soldats dépasse le chiffre des contingents demandés, ce qui est fatal, dans l'avenir, on abaissera la durée du temps de service. Ainsi sera acquise la certitude d'avoir toujours l'effectif de 42,800 hommes sous les drapeaux et pas un de plus, et l'on aura solutionné la question militaire sans augmenter, ce qui était tant redouté et ce qui eût été absolument impopulaire, ni les effectifs ni le budget.

Il n'est pas question dans le projet Schollaert de la suppression du remplacement. Mais on sait qu'un membre de la gauche socialiste a déposé une proposition formelle dans ce sens et que cette proposition sera discutée en même temps que celle du gouvernement. Or, son chef a déclaré hier qu'il ne ferait pas de la suppression du remplacement une question de cabinet, et qu'il laisserait les membres de la droite la voter sous leur responsabilité, tout en les engageant à se rallier à son projet tel qu'il est. Il y a donc lieu de prévoir que le remplacement pourrait être supprimé, ce qui n'a aucune répercussion sur le chiffre des effectifs.

La solution proposée est évidemment très heureuse et sera populaire, si elle est bien exposée et bien comprise, car, sans les rendre plus lourdes, elle répartit plus équitablement les charges militaires. Quoi de plus juste que de demander aux familles, qui constituent les « cellules » sociales, de contribuer également chacune à la défense éventuelle de la patrie ? Un impôt spécial sera sans doute payé par celles qui ne fourniront pas de fils. Patriotiquement, ce sera l'honneur du parti catholique d'avoir mis le pays à même d'assurer sûrement sa défense en cas de conflagration entre nos grands voisins; et électoralement, c'aura été un coup de maître d'avoir pu le faire sans alourdir les charges militaires si impopulaires dans notre pays.

Pour faire passer son projet, le gouvernement ne peut compter que sur la droite. Les deux gauches voteront unanimement contre, dans l'espoir de le faire tomber. Or, il y a, dit-on, une bonne dizaine de députés catholiques flamands, représentant des campagnes, qui, à la suite de M. le ministre d'Etat Woeste, feront du maintien du remplacement une condition *sine qua non* de leur ralliement à la proposition ministérielle. D'autre part, il y a plusieurs de nos députés wallons, représentants des centres industriels, qui sont adversaires résolus du remplacement. On voit que la situation est loin d'être sans nuages; mais comme nous l'exprimions en tête de ces lignes, elle s'éclaircit, car le désir d'aboutir est tel sur tous les bancs de la droite que nous pouvons avoir l'espoir fondé de voir l'entente se conclure.

Le duel Caillaux-Bos

La rencontre annoncée entre M. Caillaux, ministre des finances français, et M. Charles Bos, ancien député, a eu lieu hier vendredi après midi au polygone de Vincennes, à 25 pas et au commandement. Deux balles ont été échangées sans résultat. Les adversaires ne se sont pas reconciliés.

L'affaire Bourtzeff

M. Clémenceau a déclaré dans les couloirs de la Chambre française qu'il avait acquis la conviction que Harting, ancien chef de la police russe à Paris, n'était autre que le jeune russe Landens, condamné autrefois à cinq ans de prison pour participation à la fabrication d'explosifs. Il a ajouté que Harting, qui est actuellement à Londres, aurait été promu officier de la Légion d'honneur à l'occasion de la prochaine visite du tsar si l'on n'avait pas brusquement reconnu sa identité.

Le 200^{ème} anniversaire de Poltava

Hier vendredi, Nicolas II et sa suite se sont rendus au monument suédois, où une messe a été célébrée pour le repos de l'âme de Pierre-le-Grand. Les personnages principaux ont assisté ensuite à une parade des régiments qui furent victorieux en 1709. Après la parade, l'empereur a visité la cathédrale d'Ustensk. On a inauguré ensuite le monument des défenseurs de Poltava.

Les mendians de l'Uruguay

La police de Montevideo a arrêté jeudi tous les mendians trouvés en ville. La plupart étaient porteurs de sommes d'argent assez importantes. Aucun d'eux n'avait moins de 50 fr. sur lui. Il a été établi que plusieurs d'entre eux étaient propriétaires de maisons et de terrains.

LES DINERS DE LA FAMILLE DU TSAR

Les repas de la famille impériale russe sont ordinairement servis dans une pièce écartée. Au Palais d'Ivlyer, on déjeune et on dîne un peu partout, afin de dépister, dit-on, les nihilistes, qui une fois déjà ont failli réussir à placer une bombe sous la salle à manger habituelle.

LES DIVERS

Un général russe invité un jour à déjeuner avec l'empereur, ne fut pas peu surpris de voir la table dressée dans le boudoir de la tsarine.

LES DIVERS

Remarquable son étonnement la petite Tatiana dit avec cette malice aiguë des enfants terribles :
... Mais, oui, on mange chez maman, au

LES DIVERS

Un paquebot allemand ayant à bord la délégation ottomane en France, est arrivé hier à Marseille. Les députés ont été salués par le préfet, le consul-général et le vice-consul de Turquie. Le préfet leur a souhaité la bienvenue, le vice-président de la Chambre ottomane, qui est chef de la délégation, a répondu.

LES DIVERS

Le paquebot français *Numidia*, qui devait partir hier de Marseille pour Ajaccio, n'a pu effectuer son départ. L'équipage ayant réclamé l'embarquement de chauffeurs supplémentaires. Le courrier postal a été dirigé sur Nice, d'où il sera expédié en Corse.

LES DIVERS

Le président du Reichstag allemand a communiqué à cette assemblée que le comte Zeppelin invitait le Reichstag à visiter les chantiers pour la construction des dirigeables, à Friedrichshafen, au commencement de septembre.

LES DIVERS

L'ambassade marocaine en Espagne, accompagnée de M. Merry del Val, est arrivée à Madrid, hier vendredi, à 9 h. du matin.

LES DIVERS

Un télégramme d'Odessa annonce que la flotte volontaire a reçu l'ordre de préparer deux vapeurs pour évacuer les troupes russes actuellement en Crète.

LES DIVERS

M. Castro a adressé au Congrès républicain un manifeste pour justifier sa conduite comme président.

Nouvelles diverses

CHANGER DE CHEMISE!

Ça m'est égal d'avoir pas l'sou,
Ça m'est égal d'avoir un singe,
Et de m'pas manger à mon soull...
Mais j'ai la passion du liège!
Aussi, c' qui ne tente, ici-bas,
C' n'est ni paresse, ni gourmandise:
C'est ce plaisir que j'connais pas
D'pouvoir, quelquefois, changer d'chemise!

CHANGER DE CHEMISE!

Seul'ment, pour pouvoir en changer,
Faudrait en avoir au moins une...
A c' luxe-là, j'si étranger:
V'la c' que c'est que d'être sans fortune!
Quand je vois passer un miriflor,
Dans un' voiture de remise,
J'louch' pas sur ses boutons en or:
Je reluq' son plastron d'chemise!

CHANGER DE CHEMISE!

La politiqu', ça me lais' froid:
Je n'ai pas une tête à chèque;
Le République ou bien le roi,
J' m'en f'ich', comm' d' une bibliothèque!
C'est toujours les mém's qu'on t' tourment,
Les malins viv'nt de not' bêtise...
Au lieu d' changer d' gouvernement,
J'aim'rais bien mieux changer d'chemise!

CHANGER DE CHEMISE!

Si d' Panama j' gagnais l' gros lot,
S'il pleuvait jaune dans ma bourse,
Je jett'rais pas d' quibus à l'eau,
Mais je prendrais vite ma course...
Ou courrais-je ainsi ? Je courrais,
Est-il besoin qu'on vous le dise,
Dans un endroit où j'achèterais
De quoi changer, tout l' temps d'chemise!

CHANGER DE CHEMISE!

Mais j' crois que j' peux en fair' mon deuil:
Les bon's chos's, jamais ça n'arrive...
Quand je verrai v'nir le cerceuil,
C' bateau qui nous mène à l'autr' rive,
Quand pour moi l'on préparera
Le lincol de grosse toil' grise,
J'connais quelqu'un qui s'éciera:
— « J'vais donc enfin changer d'chemise ! »
HEXAM SECOND.

Confédération

LA REVISTION DES TRAITEMENTS DES CHEMINOTS.

Le conseil d'administration des C. F. F. s'est réuni hier vendredi, après midi, au complet, pour une session de deux jours. Le principal objet à l'ordre du jour est la révision de la loi sur les traitements.

La séance d'hier a duré près de cinq heures.

Après la liquidation de quelques affaires courantes, a commencé la discussion de la nouvelle loi sur les traitements.

Le président, M. Weissenbach, a rapporté au nom de la Direction. M. le conseiller national Hirter a rapporté pour la commission permanente des C. F. F. Les deux rapporteurs ont formulé des propositions identiques. Ils ont justifié quelques-unes des demandes présentées dans les réunions des cheminots de dimanche dernier.

On a examiné une rétribution des divers emplois qui fut d'abord en rapport avec les exigences du service.

Après que le représentant des cheminots, M. Eigenmann, eut développé longuement les demandes des associations du personnel, la discussion par articles a été ouverte.

Le premier article traite de la répartition des diverses classes de traitements et fixe le traitement de chacune d'elles à un maximum et à un minimum.

Il a été créé sept classes de traitements. D'après le projet, le minimum de la classe la plus basse est de 1400 fr.

M. le Dr Eigenmann a proposé de l'élever à 1500 fr. et d'élever en outre de 200 fr. le maximum des classes les plus basses.

Au cours de la discussion, assez vive, qui a suivi, la Direction des C. F. F. a déclaré que 1400 fr. devaient être considérés comme le minimum pour le personnel masculin, minimum qui serait dépassé dès le début pour les postes plus importants.

M. Eigenmann a alors retiré sa proposition d'augmenter le minimum. Quant à sa proposition d'élever le maximum des plus basses classes, elle est restée en minorité dans la votation.

Les articles 1, 2 et 3 ont été ensuite adoptés. La discussion a été reprise ce matin, samedi, à 10 h.

Cantons

LUCERNE

LA COMMISSION D'ENQUÊTE.

La commission d'enquête nommée par le Grand Conseil pour examiner la situation de la Banque cantonale est composée de MM. Winiger, député aux Etats, conservateur; colonel Erni, cons.; Gaspard Kopp, cons.; Fellmann, conseiller national, cons.; Waldsbühl, cons.; Muth, cons.; Sidler, conseiller national, radical; D'Vuest, rad.; Zimmerli, rad.; Kurzmeier, rad., et Peyer, socialiste.

TESSIN

L'ÉGALITÉ DES LANGUES.

Le gouvernement tessinois a adressé au Conseil fédéral un mémoire dans lequel il réclame diverses mesures destinées à rétablir l'égalité des langues dans l'adminis-

VALAIS

LA SITUATION ÉCONOMIQUE.

On ne voit pas l'avenir en rose cette année en Valais. Le gel d'hiver a causé des dégâts considérables dans les vignobles de la rive gauche, et, dans les vignobles plats, la gelée du 2 mai a détruit de grandes espérances; et voici que trois semaines de froid pendant la floraison ont détruit une partie de la petite récolte qui restait.

Les prés ont souffert de la gelée, des vers blancs et de la sécheresse du printemps; on en avait tiré une demi-récolte de foin, qui pourrit en partie sur place, faute d'un temps convenable pour la mise en grange. Il va en résulter une grande baisse du bétail et de la gêne dans maints ménages.

Les hôtels sont encore vides; les étrangers, épouvantés par le vilain temps, ne se hasardent point dans les vallées alpêtres. La saison est de trois semaines en retard.

L'exposition.

Les bâtiments de l'exposition cantonale, qui s'élevèrent sur la Planta, sont en bonne voie d'achèvement et le jardin, public, compris dans l'enceinte, devient tous les jours plus charmant. On redore les armoiries et l'on repeint la façade de l'Hôtel du gouvernement.

On a arrêté les grandes lignes du programme de la journée d'inauguration; il y aura, ce jour-là, office divin avec sermon de circonstance; cortège des invités en ville; discours prononcé par M. le conseiller d'Etat Bioley, chef du département de l'Intérieur; bénédiction de l'exposition par Mgr Abbet; banquet officiel et, le soir, concert.

Que ceux qui aiment le Valais ne manquent point d'aller, entre le 1^{er} août et le 12 septembre, faire une visite à la vieille capitale séduisive.

Collège de Saint-Maurice.

Le collège de Saint-Maurice fermera ses portes, dimanche, après la distribution des prix, qui aura lieu avec la solennité habituelle. La représentation, qui précède la lecture du palmars, comprend un drame, *Jeanne d'Arc*, une comédie et un riche programme musical.

Nouvel ingénieur.

M. Xavier de Riedmatten, de Sion, vient de subir avec succès ses examens pour l'obtention du diplôme d'ingénieur au Polytechnicum de Zurich.

Avant la fête de gymnastique

(De notre correspondant spécial)

Lausanne, 9 juillet.

Il pleut! C'est le refrain du jour. Le vieux Major avait raison. Le tapicier argovien avait raison aussi. Contre leur verdict, les nuages sont incapables de rester dans la mer; leurs escadrons gris défilent dans le ciel et c'est nous qui piaffons dans la boue.

Il faut remonter treize ans en arrière pour retrouver un été si mauvais.

Ces brumes vous engraisaient l'âme et le courage.

Et cependant, on astique la ville. Tout à l'heure, des ouvriers arrosaient et lavaient les rues avec l'eau des hydrants, comme s'il n'en tombait pas assez des parapluies! Guirlandes, drapeaux et ceussions s'accrochent aux fenêtres; le vent — on préférerait la bise — fait flotter les étoffes et la pluie décore les nuances fro, peu solides. Toutes les couleurs se reflètent dans l'eau qui dégouline entre les pavés; ici, on dirait du sang dans la rue, ailleurs de l'or ou de la mousse, et voici que, doux mirage, dans ces flaques se mire un coin de ciel bleu!

Ge qui perdure

« Beauté, richesse, vaine gloire passent comme fleur d'alginate; ce pendant que vertu, honneur, sagesse perdurent dans la remembrance des hommes. »

Ainsi parle un vieux moraliste du XVI^{ème} siècle, usant encore de ce joli verbe *perdure* que le XVII^{ème} siècle a laissé tomber avec tant d'autres, non moins expressifs. Perdurer, durer toujours, ce mot qui s'élançait vers l'infini, ce mot qui défie l'humaine faiblesse, nous ne le lisons plus guère, sinon sur d'anciennes devises, comme sur Watteville par exemple: *Mon vol perdure*, accompagnant le Blason où se déploient trois ailes d'argent.

Tandis que je m'attardais aux paroles du moraliste, cherchant à démêler ce qui subsiste du passé dans le souvenir des hommes, des voix d'enfants résonnèrent au jardin, criant : « Ce sont des reines-claude... abaissez cette branche... » Et des voix plus flûtées répétaient : « Des reines-claude, des reines-claude ! » J'entendais le son mat des prunes tombant sur le gazon; et le nom de la reine, rond et juteux comme un fruit, ainsi clamé par les enfants, semblait se balancer dans la chaleur de cette journée d'août.

Voilà, pensais-je, une réponse au vieil écrivain qui m'occupe. Que reste-t-il de la cour de François I^{er} ? Belles dames coiffées en arclets, duchesses aux joyaux ciselés par des artistes, comètes graves et barbus, capitaines cuirassés d'a-

venir jusqu'à nous, du fond des siècles d'oubli.

Ainsi m'apparait Bérengère de Navarre, reine d'Angleterre, qui ne connut jamais le ciel d'Angleterre, et dont la vie fut un long exil. Elle unit sa destinée à celle de Richard Cœur-de-Lion, qui chantait et composait des vers pour elle à la cour du roi Sanchez; mais son bonheur fut bref. Errante, comme son époux, à travers les royaumes étrangers, vivant loin du prince infidèle qu'elle aimait, la tombe même ne les réunit point. Richard repose à Fontevrault; elle git au Mans, où l'on montre encore la curieuse maison qu'elle habitait. Et lorsque, dans l'étroite ruelle, désignant le vieux logis, quelqu'un vous dit : « C'est la maison de la reine Bérengère », la vision soudain ressuscite d'une princesse étrangère, délaissée et fidèle, que ses malheurs, autant que son nom gracieux, idéalise.

Telle aussi la délicate figure de Valentine de Milan qui devrait s'élever parmi l'horreur de ce règne où l'on voit couler le sang du duc d'Orléans, s'agiter le roi dément Charles VI, le farouche Jean Sans-Peur, l'altière Isabeau, et passer de la littérature, et les poètes, tant qu'il y en aura, perpétueront leur gloire et recueilleront leurs sourires. Mais je songe aux figures de second plan, à celles que la passion, ni l'art, n'auréolent, et qui cependant percent l'ombre à la faveur d'un mot dit à propos, d'une fleur recue, de quelques pleurs versés devant témoin. Et, malgré leur frère-bagage, les voici

mes de Louis XI, si l'une d'elles, Marguerite d'Écosse, jeune, belle et près de mourir à vingt-deux ans, n'avait prononcé ces paroles qui trahissent un si amer dégoût de l'existence : « *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus !* » La détresse enlance dans cette simple phrase votre serre le cœur et vous incline, avec le poète, à rêver

.... aux lointaines reines
gus, Blanches, l'on enterra.
Ah ! pauvres petits corps minces
De celles qu'aimaient les princes... »

Clémence Isaura, riche et fameuse dans Toulouse, appréciait la musique des strophes cadencées; peut-être en composait-elle à l'âge où le cœur chante. Elle légua ses biens au Collège de Gayo Science et, depuis lors, troubadours et rimeurs modernes célèbrent sa louange en cueillant des fleurs au poétique jardin toulousain.

Un seul geste de coquetterie destiné à rehausser l'éclat des yeux, à faire valoir la ligne des sourcils, a placé une pierre précieuse sur le front de la belle Ferronnière. Qui était-elle ? On ne sait. Son mari s'appelait-il Ferron, ou bien était-il ferronnier ? Qu'importe. Sa femme, étant belle, arrêta quelque temps les regards du Roi-Chevalier; ceci ne suffirait pas toutefois pour la sauver de l'oubli. Mais, en attachant avec un fil d'or ce bijou sur son front, elle brava les siècles inconstants.

Dans le troupeau des favorites que la vénéralité sillonnait autour du trône de Louis XV, la silhouette à grands pa-

niers de Madame de Pompadour se précise, alors que les autres se confondent, car elle sut marier à son corsage, en nuéus galants, le ruban rose au ruban bleu. Par ce simple fait, la voici la marine de ce style ample et fleuri comme son nom, où s'entreclatent bouquets et guirlandes. Ainsi, ce nom que la cour répétait avec dépit ou jalousie, garde aujourd'hui tout son prestige chez le tapissier, le fabricant de soieries et la marchande de modes.

Madame Elisabeth, lié brisé par la tourmente révolutionnaire, nous laisse une prière sublime qui consolait son âme de prisonnière. Et, si une destinée tragique n'eût rendue trop célèbre la figure de Marie-Antoinette, son fichu de linon, ses boucles dont la nuance étiquette désormais une couleur, *cheveu de la reine*, eussent suffi, en des temps moins troubles, à sauver de l'oubli la reine-bergère de Trianon.

Chez les poètes, cherchons-nous ce qui perdure ? Ce n'est pas toujours la meilleure de leurs œuvres, mais celle qu'une certaine cadence a gravée dans nos mémoires, ou telle autre d'une mièvrerie aimable qui flatte notre sensibilité et permet un attendrissement facile.

Lorsque « Malherbe vint » et coupa les ailes aux strophes de l'école de Ronsard, bannit les mots désuets, si savoureux, la poésie subit une éclipse en France. Tandis que la prose vigoureuse du XVI^{ème} siècle s'épanouissait en d'immortels chefs-d'œuvre, la poésie se dés-

séchait, guindée, comprimée par le carcan de l'*Art poétique*. Aussi que reste-t-il d'elle ? Un seul vers, dû à une faute d'impression :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses... plus heureux que le vers de l'auteur.

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses...
Cependant nous ignorons le nom de celui qui se montra meilleur poète que Malherbe et fit éclore, des froides stances à M. du Perrier, une délicate rose.

Châteaubriand se doutait-il que la vilanelle si connue

« Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance
Survivrait à tant de pages éloquentes, frémissantes d'orgueil et de mélancolie, que lisent maintenant les seuls lettrés et les élèves de rhétorique ? De même Sully Prud'homme n'a-t-il pas secrètement déploré, lui l'ennemi du sentimentalisme, le succès de son *Vase brisé* dont les rimes errent sur toutes les lèvres, alors que les beaux poèmes philosophiques, les sommets élevés à la gloire de l'idée pure sont lus du petit nombre.

Ainsi, n'en déplaie au vieux moraliste du XVI^{ème} siècle, la remembrance des hommes, erible capricieux, laisse parfois passer sans les retenir les noms d'héroïnes éclatantes, mais se rappelle éternellement, on ne sait pourquoi, un geste, une parole, un air vieillot, un quatrainsuranné, un petit bouquet de roses... »

Hélène de Dresbach

Nouvelles de la dernière heure

erreur! C'est l'azur d'une bannière lucernoise ou zuricoise. M'est avis que, faute d'un ciel clair, on eût bien fait de tendre au-dessus des rues des dômes de calicot bleu.

Parmi les rues qui ont déjà bonne façon, il faut noter celle du Grand-Chêne, qui mène de Saint-François à Montbenon : des sapins y ont poussé à chaque bord de la chaussée, au pied de grands mâts. Cela est devenu un chemin dans la forêt. Cette rue ainsi rétrécie semble dire à tout le monde qu'elle est trop étroite et que les édiles feraient bien de l'élargir, comme on en a parlé dernièrement. C'est une façon de protester.

A Beaulieu, les ouvriers travaillent partout aux derniers apprêts. La grande cantine a maintenant un aspect très coquet avec ses deux clochetons style suisse. Elle est immense. Jamais on en vit une si grande. Elle a 120 mètres de long sur 100 de large et 12,000 convives peuvent y trouver place. Le podium est vaste aussi; il a comme toile de fond le tableau du lac du Festival vaudois. Des frises courent tout le long de la grande nef et portent des médaillons où sont inscrits les noms des pères de la gymnastique suisse. Quand on tourne le dos au podium, on aperçoit, dans les ouvertures du fronton, la silhouette gracieuse de la cathédrale et de la ville; c'est d'un effet très heureux.

A l'autre extrémité de la place, près de l'entrée principale, s'élève la cantine à bière, qui a 3400 mètres de surface. C'est là qu'en cas de pluie se feront la plupart des concours. Mais pourquoi n'a-t-on pas mis sur son fronton, à côté des mots français, le *Bierhalle* germanique! Le bon docteur Vetter va sans doute protester.

Entre les deux cantines se trouvent des espaces enclous de pieux et de cordes, où auront lieu les concours, si maître soleil le permet. Entre les cantines, il y a aussi de la boue, une boue collante et profonde comme autour des chalets de montagne. Il faudrait presque des skis pour y voyager. Pour lutter contre ce fléau, on enlève la boue, on répand du sable et l'on espère que, malgré la pluie, la circulation ne sera pas trop malaisée.

Par ailleurs, tout est prêt. Tout a été prévu. Les comités se sont dévoués et ont préparé un chaleureux accueil aux hôtes lausannois.

La vie lausannoise

Lausanne, 9 juillet.

Le conseil communal de Lausanne a repoussé mardi le projet municipal tendant à dépenser trois millions pour construire une grande salle au Chemin Neuf, en face du palais de Rumine. La question sera reprise en automne sur de nouvelles bases. On construira la grande salle sur un emplacement moins coûteux, et on l'édifiera plus simplement. Peut-être même utilisera-t-on, en la transformant, une salle déjà existante, à Tivoli, propriété de la brasserie Beaugard. Quant aux terrains du Chemin Neuf, on voudrait les arracher néanmoins à la spéculation, mais il reste à trouver une combinaison qui ne soit pas onéreuse pour les finances communales, et c'est là la grosse difficulté.

La grande salle est déjà loin de nos préoccupations. Nous sommes aujourd'hui tout à la fête fédérale de gymnastique. Cette fête s'annonce comme plus importante que toutes celles qui ont eu lieu jusqu'ici, puisque 12,000 gymnastes doivent y participer. Depuis neuf mois, une douzaine de comités travaillent à l'organiser. Pour elle, la ville de Lausanne a agrandi, à l'ouest, la place de Beaulieu, les voies d'accès ont été élargies et une nouvelle ligne de tramways a été créée. La place réservée pour les exercices mesure 31,000 mètres carrés. Les tribunes et les estrades publiques contiennent 7000 places assises et la cantine peut recevoir 9400 places assises. On a préparé 15 quintaux métriques de jambon, 25,000 cervelats, 70 quintaux de pommes de terre, 20 quintaux d'oignons, 60,000 bouteilles de vin, 25,000 bouteilles de limonade, 13,000 couverts, et il y aura 500 sommeliers, dont 50 viennent du canton de Fribourg. On escompte 10,500 diners le dimanche.

Tous ces préparatifs ont coûté gros, et le grand souci des organisateurs est de rentrer dans leurs frais. Malheureusement, il pleut presque sans interruption depuis dimanche, et ce soir même, vendredi, quoique le baromètre soit en hausse, le ciel reste noir. La pluie a entravé singulièrement la décoration des rues, et malgré les efforts des particuliers, l'effet laisse à désirer. Ce n'est, du reste, que le petit côté de la question. Ce qui est plus grave, c'est que la pluie a détrempe le terrain de Beaulieu de manière à rendre très pénible le travail des gymnastes; et c'est que l'influence du public, dimanche, sera moindre que les prévisions, car, alors même qu'il ferait beau, les campagnards ont été trop entravés dans la foison pour ne pas se hâter d'achever la récolte.

La commission des finances a, certes, une lourde tâche, et voici que son président est mort aujourd'hui même, presque brusquement. M. Adrien Demiéville, tanneur, était une personnalité très connue et très aimée à Lausanne. Il a été pendant vingt-cinq ans le grand organisateur du parti libéral et il s'est dépensé

sans compter pour la cause. Il a été président du conseil communal, député au Grand Conseil. Il s'intéressait activement à toutes les questions commerciales, et il avait voué une attention particulière à celles relatives aux apprentissages. Actif, méticuleux, bon financier, ses talents étaient mis un peu partout à contribution. La direction des finances de la fête de gymnastique aura été son dernier souci, et l'on peut dire de lui qu'il est mort à la tâche.

M. Demiéville sera enterré dimanche prochain, à Montoie, et le cortège funèbre passera tout près de Beaulieu, au moment où la fête battra son plein. La vie est faite de ces coïncidences douloureuses.

WALTER RITZ

Mercredi, 7 juillet, est mort à Göttingen, après une longue maladie, le physicien Walter Ritz, privat-docent de physique mathématique à l'Université de Göttingen.

Fils du peintre valaisan Raphaël Ritz, Walter Ritz était né à Sion en 1878. Après avoir fréquenté les classes du collège et du lycée de sa ville natale, et avoir suivi à Zurich les cours de la section pédagogique de l'Ecole polytechnique, il se rendit en 1901 à Göttingen, où il travailla sous la direction du physicien W. Voigt. En 1903, il y présenta une thèse de doctorat *Zur Theorie der Serien-spektren*, qui marqua un progrès considérable dans cet ordre de recherches.

Leyde et Bonn, puis Paris l'attirèrent ensuite. A Paris il contracta une maladie de poitrine à laquelle il devait bientôt succomber et qui l'empêcha de jamais s'adonner au travail d'une manière continue. Après un court séjour à Tübingen, il se rendit enfin en 1908 à Göttingen, où il devint privat-docent.

On reste étonné devant la fécondité de son travail scientifique lorsqu'on songe que la maladie le tenait cloué des mois entiers. En plus de nombreuses recherches sur les séries de spectres et sur diverses questions connexes d'analyse spectrale, il a publié des *Recherches critiques sur l'Electrodynamique générale* qui lui attirèrent entre autres la bienveillante attention de M. Henri Poincaré. Il se proposait de continuer ces recherches en édifant une théorie des phénomènes électromagnétiques d'où pourrait se déduire l'attraction newtonienne.

La mort ne lui a pas permis de mettre son plan à exécution. Dernièrement encore, au moyen d'une nouvelle méthode très remarquable pour la résolution des problèmes de variations de la physique mathématique, il élucidait complètement le problème des plaques vibrantes en acoustique et retrouvait par le calcul, élégamment et avec une précision étonnante, les figures de Chladni du carré et du rectangle.

La maladie ne lui avait pas permis de mûrir les idées qui s'offraient en foule à son esprit génial et la mort cruelle a ravi à la science l'homme dont celle-ci était en droit d'attendre beaucoup.

La mort l'a empêché de reprendre la ligne interrompue des grands physiciens suisses, des Colladon et des de la Rive.

Walter Ritz comptait des amis à Fribourg et surtout dans le Valais, son pays natal.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Chevaux tués par des abeilles. — Un charretier revenant de Lontzen vers la Calamine (Belgique), avec une charrette de minerai, attelé de trois chevaux, passa près d'un rucher. Des abeilles attaquèrent soudainement les chevaux, qui se mirent à se débattre, mais en vain, contre cette agression inattendue, et plus les chevaux se défendaient, plus nombreuses leurs ennemies devenaient-elles, et bientôt des milliers d'abeilles s'abattirent sur les pauvres bêtes qui se roulaient par terre, hennissant de douleur.

Un cheval a péri à la suite des piqures, et les deux autres risquent de périr également. Quant au charretier, il n'a reçu heureusement que quelques coups d'aiguillons.

Tué par son automobile. — Le docteur de Druyes qui conduisait une automobile sur la route d'Auxerre (Yonne) ayant perdu la direction de la voiture, tomba dans un champ de luzerne.

Le docteur, projeté en avant, se trouva pris sous une roue qui lui écrasa l'abdomen. La mort fut instantanée.

SUISSE

Eboulement et inondation dans le Haut-Valais. — Il y a un an, à la demande de la commune de Batschieder, district de Viège, pour laquelle le Batschiederbach constituait un continu danger d'inondation, fut d'urgence entrepris des travaux d'endiguement du torrent.

Les actions se paient 500 fr. Les engrais chimiques de Fribourg sont demandés à Lausanne à 620. L'action Procédés Paul Girod varie de 690 à 700. Les Chocolats Cailler cotent 290; Villars n'a plus guère de demandes ni d'offres. On se recueille.

Le lit du Batschiederbach a été complètement obstrué par l'avalanche de matériaux descendus de la montagne. Les eaux du torrent, détournées de leur cours, ont inondé toute la plaine, champs, prairies, située entre le village de Batschieder et le Rhône.

On se figure l'émoi des habitants de la vallée. Toutes les personnes valides sont mises sur pied et travaillent à établir à la hâte des barrages à l'entrée du village pour le défendre contre l'inondation et conduire l'eau de manière à ce qu'elle cause le moins de dégâts possible.

Il est heureux que cet éboulement ne se soit pas produit pendant les travaux de l'entreprise; car c'est précisément à l'endroit de l'éboulement qu'un grand nombre d'ouvriers étaient occupés à l'extraction des matériaux; on aurait eu à déplorer une terrible catastrophe.

Si les dégâts matériels sont considérables, on n'a du moins pas d'accident de personne à déplorer.

Une victime de l'palpisme. — C'est le guide Rodolphe Taugwalder, de Zermatt, revenu, on sait dans quel lamentable état, de sa campagne de conquête dans les montagnes de l'Asie comme guide de l'intrépide Miss Peck. Manchot, privé des extrémités des cinq doigts qui lui restent, avec un pied artificiel, il est réduit à l'inaction.

Seu amis de Zermatt, que sa pénible situation a émus, viennent d'ouvrir une souscription en sa faveur.

Revue financière

L'emprunt fédéral a eu, comme la Liberté l'a déjà annoncé, un succès quel'on aurait pu prévoir plus grand. Les douze millions, il est vrai, étaient réservés à la finance suisse, de sorte que les capitaux français, désintéressés par les treize millions qui leur avaient été dévolus d'avance, n'ont pas concouru à nouveau. Un heureux symptôme, c'est que le 3 1/2 ancien série A. K. n'a pas fléchi; au contraire, il a monté de 15 à 20 centimes.

Les emprunts fribourgeois sont absolument délaissés à Bâle et à Genève; par contre, chaque jour, ils figurent à la cote de Paris pour des transactions animées, avec une hausse importante pour la dernière semaine. Le 3 % 1903 s'élève de 408 à 411; le 3 % 1892, de 435 à 440; le 3 1/2 % 1899, de 481 à 487; enfin, le 3 1/2 % différé de 1907, de 491 à 495.

En ce qui concerne le 3 % de 1903, il faut prendre garde que les titres cotés à Paris sont tous timbrés, tandis que d'autres restés en Suisse — quatre millions sur quarante — n'ont pas le timbre français et se paient environ 2 % au-dessous de la cote parisienne.

La plupart des valeurs des bourses ont fait la navette toute la semaine, pour finir hier par un léger recul, à la nouvelle de la baisse du cuivre à New-York. On s'est empressé de réaliser de tous côtés. De nombreuses émissions, grosses et petites, nuisent aux valeurs existantes et en empêchent la hausse. Le moment approche où il va falloir réfléchir à deux fois avant d'accepter des participations syndicales que l'on offre avec une apparence de générosité. L'aisance monétaire, heureusement, n'a pas encore disparu, bien que, en Allemagne, le taux de l'escompte privé ait passé du 2 1/2 au 3 %. A Londres, par contre, on s'attend à une réduction prochaine du 2 1/2 au 2 %.

Le taux privé est de 1 1/4. Répétés encore une fois qu'il ne s'agit pas là du taux fait pour les prêts ordinaires, qui est aussi élevé que chez nous, mais simplement d'avances à très court terme à de grandes maisons, dont les signatures sont, comme on dit vulgairement, de l'or en barres.

On commence à s'apercevoir que l'on s'est de nouveau emballé mal à propos au sujet des mines d'or. Les capitaux français, grâce à une hausse factice, ont, paraît-il, tiré pas mal de spéculateurs anglais et allemands de leur position embarrassée. La mentalité du capitaliste français est curieuse: il veut ou bien des fonds d'Etat de tout repos, ou bien il recherche un revenu exagéré, au détriment de la sûreté du capital; il ne peut s'arrêter que difficilement aux valeurs d'entreprises industrielles ou commerciales, même bien établies, mais qui laissent une part d'aléa comme sécurité et une chance de bonification comme rendement.

Du 23 au 30 juin, la Banque nationale suisse a augmenté de vingt-quatre millions sa circulation de billets; celle-ci atteint 196 1/2 millions, ce qui, ajouté aux 48 millions de billets des anciennes banques d'émission, porte la circulation fiduciaire suisse à 244 1/2 millions. Naturellement le portefeuille de la Banque nationale a augmenté proportionnellement et s'est élevé de 71 à 91 millions. L'encaisse métallique n'a diminué que d'un million; elle est de 138 millions.

Les actions se paient 500 fr. Les engrais chimiques de Fribourg sont demandés à Lausanne à 620. L'action Procédés Paul Girod varie de 690 à 700. Les Chocolats Cailler cotent 290; Villars n'a plus guère de demandes ni d'offres. On se recueille.

L'Espagne se bat au Maroc

Madrid, 10 juillet.

Le Heraldo publie une dépêche de Melilla annonçant qu'hier à 7 h. du matin, treize ouvriers espagnols de la C^o des mines du Rif qui travaillaient à un pont sur le Sidi Musa furent assaillis par des Maures embusqués qui firent une décharge de leurs fusils sur eux. Il y eut trois tués, les autres s'enfuirent.

Les Maures firent une nouvelle décharge qui tua un quatrième ouvrier et en blessa un autre.

Lorsqu'il eut connaissance de ces faits, le gouverneur de Melilla envoya deux compagnies sur le théâtre de l'agression. Puis il organisa une colonne formée d'infanterie et d'artillerie, dont il prit le commandement. De Melilla, on aperçoit divers douars en feu et on entend la canonnade et la fusillade.

Melilla, 10 juillet.

A 5 h. de l'après midi, on a apporté en ville un officier et plusieurs soldats morts, puis un capitaine, un lieutenant et plus de trente soldats blessés.

Melilla, 10 juillet.

L'artillerie de montagne ouvrit le feu sur les douars de la tribu des Mozoua et les razzia complètement, causant de grandes pertes. Les Kabyles répondirent par un feu nourri.

Le général Real, remplaçant le gouverneur de la place de Melilla, absent, ayant reçu l'avis que les ennemis offraient de la résistance, envoya des renforts en infanterie, artillerie et sapeurs, qui rejoignirent les autres troupes et prirent part à l'action. Le combat ne tarda pas à être très rude, car l'ennemi était plus nombreux qu'on ne l'avait cru tout d'abord et disposait de cavalerie.

Ayant cependant réussi à vaincre la résistance des Maures, le général Marinas, chef de la colonne, se dirigea avec elle vers la casbah, d'Atalayon, position stratégique excellente occupée par les Maures. Les Espagnols attaquèrent la casbah, qui fit une résistance acharnée mais finit par tomber entre les mains des assaillants à 2 h. 30 de l'après-midi.

On a commencé à prendre des dispositions pour mettre Melilla en état de défense. A 3 h., un convoi protégé de troupes est parti pour porter des vivres à la casbah d'Atalayon, où le général Marinas campera cette nuit et qui vient d'être occupée définitivement. Les dernières nouvelles, à 5 h. de l'après-midi, annoncent que la tranquillité règne de nouveau aux alentours de la casbah.

Madrid, 10 juillet.

El Mundo annonce que les officiers de la brigade de Madrid, qui se trouvaient en congé, ont reçu l'ordre télégraphique de rejoindre immédiatement leurs corps. Deux batteries de montagne de Barcelone, qui faisaient à Madrid des exercices avec le nouveau matériel français, ont reçu hier vendredi l'ordre de rentrer à Barcelone.

Barcelone, 10 juillet.

La brigade mixte se dispose à partir pour le Nord de l'Afrique. Les navires qui doivent la transporter sont attendus d'un instant à l'autre.

Melilla, 10 juillet.

Les dernières nouvelles signalent que le général Marinas, gouverneur de Melilla, qui commande la colonne espagnole, s'est emparé sans résistance de la casbah de Xador.

Les Kabyles, auteurs de l'agression, ont été châtiés très rudement. Un autre lieutenant blessé est arrivé ici.

Le rapport officiel du gouverneur confirme les détails déjà donnés et annonce que les pertes sont: un lieutenant des compagnies de discipline tué, un capitaine, un lieutenant et une trentaine de soldats morts ou blessés.

Madrid, 10 juillet.

Le ministère de la guerre a reçu du gouverneur de Melilla le télégramme suivant: « Je crois que demain je serai attaqué par un contingent d'ennemis plus fort. »

Melilla, 10 juillet.

Dans le combat d'hier vendredi, les Espagnols ont eu vingt blessés; ils ont fait dix-huit prisonniers indigènes. Les combattants marocains étaient au nombre de 4000. Parmi les prisonniers se trouve la fille du caïd marocain Soaldy.

Mort de M. Badeni

Lemberg (Galicie), 10 juillet.

L'ancien président du Conseil autrichien, M. Badeni, vient de mourir d'une apoplexie.

Vol de 119,000 francs

Vienne, 10 juillet.

On a volé au bureau de poste du Minoritenplatz hier, vendredi après midi, sur la table de l'employé de service, une somme de 119,000 couronnes en espèces. Cette somme se trouvait dans une boîte sur la table. Le voleur a pris la fuite.

Grand incendie à Cherbourg

Cherbourg (Manche), 10 juillet.

Un violent incendie a éclaté à l'arsenal. Une immense leur embrase la ville.

Cherbourg, 10 juillet.

C'est dans les magasins où sont remises les pièces de précision et de torpille

pour sous-marins que l'incendie a pris naissance. Il a pris bientôt des proportions considérables. Toute la garnison a participé au sauvetage. A minuit, tout danger était conjuré. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions.

L'anniversaire de Poltava

Saint-Petersbourg, 10 juillet.

Sp. — Des services commémoratifs de la bataille de Poltava ont été célébrés dans de nombreuses églises de la capitale. Des processions ont parcouru les principales rues. On a posé la première pierre d'un nouveau pont sur la Néva et la première pierre d'une nouvelle école qui recevra un millier d'élèves. Des cérémonies analogues ont eu lieu dans les principales villes de la Russie.

Concours international de tir

Hambourg, 10 juillet.

Résultats du match international de tir à genou: Suisse 1671; Argentine, 1617; Italie, 1617; Belgique, 1591; Allemagne, 1570; Hollande, 1570; France, 1563; Danemark, 1482; Autriche, 1477; Serbie, 1215. Résultats totaux pour aujourd'hui, hier et avant-hier: Suisse, 4840; France, 4838; Belgique, 4748; Italie, 4730; Argentine, 4697; Hollande, 4671; Allemagne, 4671; Danemark, 4476; Autriche, 4369; Serbie, 3580.

Voici les résultats isolés des tireurs suisses: Widmer, champion au tir à genou, 351 points; Meyer de Stadelhofen, 336; Stäheli, 349; Reich, 336 et Richardet, 293. La coupe du 16^{me} tir fédéral allemand a été décernée, comme meilleur tireur dans les trois positions, avec un total de 1009 points, à Stäheli.

Au match au revolver, la Suisse est représentée par Hess, Hoderer, Stäheli, Brunner et Wanner avec, comme suppléants, Widmer et Richardet.

La course aérienne

Cologne, 10 juillet.

Selon l'appréciation définitive du jury de la course aérienne des 27 et 29 juin, le ballon suisse Cognac a remporté le 2^{me} prix en 5^{me} classe.

Mort de lord Ripon

Londres, 10 juillet.

Sp. — Le marquis de Ripon, ancien vice-roi des Indes, vient de mourir. Le marquis de Ripon était né à Londres en 1827. Il entra à la Chambre des communes en 1852 et se rangea parmi les libéraux. Il fut sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde en 1861 et il devint président du conseil en 1868. Grand-maître des francs maçons anglais de 1870 à 1874, il dissimula et se convertit au catholicisme. Sous le cabinet Gladstone (1880-1884), il devint vice-roi de l'Inde et conquit les vives sympathies des Hindous. Revenu de l'Inde, il fit partie de plusieurs cabinets libéraux, et il appartenait encore au ministère actuel de M. Asquith, où il avait les fonctions de garde du sceau privé. Lord Ripon était président des sociétés de Saint-Vincent de Paul d'Angleterre. C'était un catholique exemplaire.

Tempête en Venise

Venise, 10 juillet.

Une tempête a traversé toute la Vénétie en causant à maint endroit de graves dommages. Des toits ont été emportés en grand nombre, des arbres centenaires déracinés, des champs de maïs dévastés, de telle sorte que la récolte est tenue pour perdue.

La neige

Munich, 10 juillet.

Après les régions montagneuses de la Suisse, ce sont les Alpes bavaroises qui ont reçu la chute de neige nouvelle. Il en est tombé à Garmisch et à Partenkirchen.

La situation à Téhéran

Londres, 10 juillet.

M. Lynch, membre du Parlement, a adressé au Times une lettre dans laquelle il annonce qu'une maison bien connue de la Cité a reçu de son représentant à Téhéran le télégramme suivant: « Téhéran, 8 juillet. — 300 hommes de troupes russes ont débarqué à Enseli et se sont rendus à Téhéran dans le but ostensible de maintenir l'ordre. Tout est tranquille à Téhéran; il n'y a aucun danger pour les Européens. »

Soulèvement en Chine

Changhai, 10 juillet.

On dit qu'un soulèvement musulman aurait éclaté dans le Chan-si et dans le Kouang-si. Il s'agit d'ailleurs d'une fameuse Union instrumentale. Les braves ont redoublé quand est

apparue la bannière fédérale précédée du Mutz et d'un groupe de lansquenets.

Le cortège qui s'est mis en marche pour la place de fête était très imposant. A Beaulieu, la bannière a été remise par M. le colonel Guggisberg, de Berne, à M. le conseiller d'Etat Decoppet, qui a prononcé un discours très applaudi.

Les cours de répétition en 1909

Berne, 10 juillet.

Le cours de répétition de la deuxième division sera destiné à perfectionner l'instruction en détail des troupes.

La période préparatoire, du 20 au 26 septembre, sera suivie de manœuvres de brigade combinée contre brigade combinée, lesquelles auront lieu du 27 au 30 septembre.

L'état-major cantonnera durant ce cours préparatoire, à Morat, avec le bataillon 2 de carabiniers.

La troisième brigade sera cantonnée dans le rayon Payerne-Estavayer-Avenches, et la quatrième brigade, dans le rayon Châtiers-Lüscherz-Morat.

La cavalerie sera à Lignières, et le Génie dans le Vully.

Le froid

Appenzell, 10 juillet.

Dans un pâturage, au-dessous du Hohen-Kasten, à une altitude d'environ 1400 mètres, un troupeau de porcs est mort de froid.

COTE DES VALEURS

Derniers cours

| | OBLIGATIONS | ftns | Cent |
|-------|------------------------------|------|--------|
| 3 | diff. Conféd., 1908 | 87 | 86 80 |
| 3 1/2 | Conféd. Série A.-K. | 97 | 95 20 |
| 3 | Fribourg, Etat, 1892 | 441 | 440 |
| 3 | » » 1903 | 411 | 410 |
| 3 1/2 | » » 1899 | 489 | 487 |
| 4 | » » 3 1/2 diff. 1907 | 497 | 495 |
| 3 1/2 | Valais | 1898 | 475 |
| 5 | » » 1876 | 110 | 109 50 |
| 3 1/2 | Tessin | 1893 | 93 50 |
| 8 | Empire allemand | 85 | 84 50 |
| 3 | Rente française | 97 | 95 45 |
| 3 1/4 | » italienne | 103 | 102 50 |
| 4 | » or Autriche | 99 | 98 25 |
| 3 1/2 | Soc. Navigat., N.-M. | — | 97 |
| 4 | » » » | — | 95 |
| 3 1/2 | Frib., Ville, 1890 Etat | — | 93 |
| 3 1/2 | » » 1892 gaz | — | 92 |
| 3 1/2 | » » 1902 | 96 | 94 |
| 3 1/2 | Bulle » 1 ^{re} hyp. | 96 | 92 |
| 4 | » » 1899 | 100 | 98 |
| 4 | Lausanne 1909 | 100 | 100 36 |
| 2 | Banque d'Etat, 1895 | 63 | 61 |
| 3 1/4 | Banque hyp., Suisse | 94 | 92 50 |
| 3 1/4 | Caisse hyp. Frib., P. | 95 | 94 |
| 3 1/4 | » » R. | 95 | 94 |
| 3 1/4 | » » S. | 95 | 94 |

FRIBOURG

Conseil d'Etat. — (Séance du 6 juillet.) — Le Conseil décide la convocation du Collège électoral pour le 12 juillet courant.

Il accepte, avec remerciements, l'offre faite au Musée cantonal d'une toile achetée par la Confédération, intitulée *Frühlingslandschaft*, du peintre J. Wyss.

Il approuve la création d'une nouvelle classe inférieure à l'école primaire de Saint-Antoine.

Il approuve également :
1° Les travaux de triangulation de 4^{me} ordre exécutés par M. le commissaire-géomètre Michaud pour le 6^{me} groupe des communes, embrassant les territoires d'Autavaux, Forel, Montbelloz, Morens, Ruyeres-les-Prés, Bussy, Sévaz, Frasses et Lully;

2° Le règlement d'organisation du corps des sapeurs-pompiers de la commune d'Epandens.

Il ratifie la décision prise par l'Assemblée bourgeoise de Fribourg, le 6 juin 1909, autorisant la vente des vignes du Vuilly, propriété de l'Hôpital des bourgeois.

Les sapeurs-pompiers au Conseil général

Dans sa séance d'avant-hier, le conseil général de notre ville avait à se prononcer sur un projet de révision du règlement du service de défense contre l'incendie. Il s'agissait de rendre plus équitable le mode d'imposition des citoyens dispensés de faire partie du corps des sapeurs-pompiers. Le conseil communal avait préparé à ce sujet un message dont M. le syndic a donné lecture et que le rapporteur de la commission, M. Plancherel, a résumé et commenté.

Jusqu'ici, la taxe d'exemption du service du feu, basée sur le registre d'impôt de la commune, allait d'un minimum de un franc à un maximum de dix francs. La taxe maximale, imposée indifféremment à tout contribuable payant un impôt communal de plus de cent francs, était trop élevée pour certaines catégories de contribuables (fonctionnaires, employés, etc.) et dérisoire pour la classe des gros propriétaires et des capitalistes. Il était nécessaire d'adopter une norme plus conforme à la justice et plus en harmonie avec la constitution, qui veut que les impôts soient répartis autant que possible de façon que chaque citoyen en supporte une part proportionnée à sa fortune.

Cette norme, calculée d'après le rôle de l'impôt, la voici: Les citoyens payant de 0 à 20 fr. d'impôt communal seront frappés d'une taxe de 1 fr.; ceux qui payent de 20 à 50 fr. d'impôt verseront 2 fr.; pour 50-60 fr., 3 fr.; pour 60-80 fr., 4 fr.; pour 80-100 fr., 5 fr.; pour 100-120 fr., 6 fr.; pour 120-140 fr., 7 fr.; pour 140-160 fr., 8 fr.; pour 160-180 fr., 9 fr.; pour 180-200 fr., 10 fr.; pour 200-220 fr., 11 fr.; pour 220-240 fr., 12 fr.; pour 240-260 fr., 13 fr.; pour 260-280 fr., 14 fr.; pour 280-300 fr., 15 fr.

Il avait été question d'abord de supprimer la taxe d'exemption et de la remplacer par une imposition frappant les propriétaires d'immeubles et calculée d'après la valeur cadastrale des immeubles. Ainsi, les femmes propriétaires eussent été imposées. Mais cette manière de voir, a démontré M. Plancherel, est contraire à la constitution. La taxe d'incendie est essentiellement personnelle, comme la taxe militaire, et ne saurait être appliquée aux femmes. De plus, en remplaçant la taxe d'exemption du service du feu par une nouvelle imposition sur les immeubles, ceux-ci, déjà frappés de l'impôt cantonal, de l'impôt communal, de la cotisation annuelle d'assurance contre l'incendie et de la taxe d'éclairage, eussent été frappés d'une cinquième contribution.

Il n'était pas possible, d'autre part, de supprimer, purement et simplement, la taxe d'exemption: le recrutement des sapeurs-pompiers en eût été sérieusement compromis.

Ce sont quelques-uns des motifs qui ont engagé le conseil communal à présenter au conseil général le projet de révision du règlement du service des sapeurs-pompiers dont nous avons résumé plus haut l'économie. En en proposant, au nom de la commission des comptes, l'adoption, M. Plancherel a rendu hommage au sentiment d'équité qui a guidé dans l'élaboration de la nouvelle échelle des taxes l'autorité communale.

Après le rapporteur, ont pris successivement la parole: M. Zurkinden, serrurier, pour demander que la taxe d'exemption soit appliquée aussi aux Compagnies d'assurances; M. Poffet, banquier, pour proposer que le citoyen imposé ne le soit pas au delà de 48 ans; M. Berset, président du tribunal, pour demander que l'on frappe de la demi-imposition les contribuables faisant partie du corps de sûreté et qui sont jusqu'ici absolument exonérés de la taxe.

M. le syndic-président répond à M. Zurkinden que les Sociétés d'assurances sont soumises à l'impôt sur le commerce, et à M. Poffet que sa proposition entraînerait une révision de la législation cantonale en matière de service d'incendie. Quant à la demande de M. Berset, l'Assemblée en décidera.

Mais voici qu'une voix de Cassandra s'élève, pour tenter de démolir le projet

du conseil communal. M. Gross accuse l'autorité communale de faire une spéculation sur les dos des contribuables. Il essaie de prouver que le service de défense contre l'incendie ne peut être assimilé au service militaire et le compare au service de propriété des raux. M. Gross, au grand étonnement de l'Assemblée, surprise de cet accès de démagogie, propose de faire supporter les charges de la défense contre les sinistres par... la Commune.

M. le Syndic n'a pas eu de peine à montrer l'inanité et la criante inopportunité du projet de M. Gross. Il a affirmé, entre autres, que nombre de villes importantes de Suisse avaient adopté le système en usage à Fribourg. Le projet de révision présenté par le conseil communal a été inspiré avant tout par une idée de justice.

Chiffres à l'appui, M. Romain Week défend encore le conseil communal du reproche que lui a fait M. Gross, de poursuivre un but de lucre.

M. Schenker, compatissant, tend alors une perche à M. Gross et propose le renvoi du projet à la commission pour nouvel examen. Mais il s'empêcha si malheureusement dans ses explications que la présidence est obligée de l'en tirer en mettant sa proposition aux voix.

MM. Wassmer et Schwab insistent de leur côté pour l'adoption du projet du conseil communal tel quel.

Au vote final, la proposition de renvoi de MM. Schenker et Gross recueille que quatre voix.

Le nouveau tarif d'exemption du service d'incendie est voté à une très grande majorité.

Gymnastique. — Ce matin, à 8 h. 15, le train spécial transportant à Lausanne la bannière fédérale de gymnastique et les gymnastes bernois a fait son entrée en notre gare, salué par une salve de douze coups de canon. La locomotive était très bien décorée. L'ours traditionnel accompagnait la bannière fédérale. Une délégation du comité cantonal fribourgeois, la société de gymnastique des hommes et l'ancienne étaient sur le quai à l'arrivée du train. Les membres du comité d'organisation de la dernière fête fédérale de gymnastique de Berne descendant de wagon et des vifs d'honneur leur furent offerts.

M. Paul Menoud, député, président de la Société cantonale fribourgeoise de gymnastique, adressa quelques paroles empreintes d'un chaud patriotisme aux gymnastes bernois. Il les assura de la sympathie que rencontre à Fribourg la cause de la gymnastique et leur souhaita de remporter à Lausanne les lauriers qui méritent leur adresse et leur attachement à la patrie. M. le colonel Wyss répondit au nom des Bernois, en remerciant Fribourg de son accueil et en s'écriant: « Vivent les gymnastes fribourgeois! Vive le canton de Fribourg! »

Le train se remit ensuite en branle aux acclamations de la foule et des gymnastes.

La *Freiburgia* a quitté Fribourg ce matin, à 7 h. 41. Tous nos vœux accompagnent à Lausanne les gymnastes fribourgeois.

Au théâtre. — Pour le nombreux public accouru à la seconde représentation de « Joseph », l'exécution du chef-d'œuvre de Méhul a été un réel plaisir pour les yeux, pour les oreilles et pour le cœur. Une plume autorisée a redit les beautés musicales de l'œuvre. Quant aux paroles, elles possèdent en elles-mêmes suffisamment de vertu émotionnante pour que nous jugions superflu d'insister, et si les mouchoirs ne sont point entrés en lice, nombreux ont été cependant les yeux humides.

L'interprétation de cette œuvre délicate a fait très bonne impression et nous ne doutons pas que la représentation de demain ne fasse salle comble comme celle d'hier soir.

Bibliothèque cantonale et universitaire. — Tous les livres doivent être rendus le 17 juillet, au plus tard, à l'occasion de la révision.

La bibliothèque sera fermée à partir du 17 juillet et les prêts des livres interrompus jusqu'à nouvel avis, pour permettre l'eménagement de la bibliothèque dans le nouveau bâtiment.

Postes. — Le Conseil fédéral a nommé buraliste postal à La Roche M. Ernest Brodard, aide de poste au dit lieu.

A propos d'un jugement. — Nous avons signalé avant-hier le jugement du tribunal de la Sarine condamnant à deux mois de prison Léon K., l'auteur du cambriolage commis à l'ancien hôtel de Zähringen. Nous devons ajouter que K. a reconnu être le seul coupable du vol. Un autre inculpé, soupçonné tout d'abord d'avoir pris part indirectement au cambriolage, a été libéré par le tribunal de toute accusation de complicité.

Exposition des travaux du Technicum. — Cette exposition, installée à la Grenette jusqu'au 18 juillet, attire de nombreux visiteurs. Nous rappelons qu'elle est ouverte, tous les jours, de 10 h. à midi, et de 1 h. à 7 h.

Les délégués de Fribourg aux fêtes universitaires de Genève. — Voici les notes que le *Journal de Genève* consacre aux délégués qui représentent ces jours l'Université et le canton de Fribourg au jubilé universitaire de Genève:

M. Hubert Grimme, délégué de l'Université, recteur, professeur de langues sémitiques, Dr en philosophie de l'Université de Berlin; enseignant à l'Université de Fribourg depuis sa fondation les langues et la philologie orientales; a publié de nombreuses études dans les revues de philologie orientale et plusieurs ouvrages importants.

M. Lampert, vice-recteur, Dr en droit de l'Université de Würzburg; nommé professeur extraordinaire de droit canon à Fribourg en 1898, professeur ordinaire en 1902, recteur en 1907-1908; a publié plusieurs travaux sur le projet de code civil suisse, sur les biens ecclésiastiques en Suisse, la situation des Eglises en Suisse, etc.; nommé membre de la commission pour la codification du droit canon par Pie X.

M. de Girard, professeur de géologie; élève de l'école des Mines de Paris; s'est occupé de la théorie de la déformation tétraédrique du globe terrestre, et a étudié au point de vue géophysique la question du déluge; a publié un travail concernant l'enseignement de la géologie dans les écoles secondaires, et plusieurs notices de compilations sur la géologie des Préalpes fribourgeoises. En dernier lieu il s'est occupé de reconstituer artificiellement divers types de plissements orogéniques.

M. Max de Diesbach représente la Société cantonale d'histoire, qu'il préside; est directeur de la Bibliothèque du canton et de l'Université; auteur d'une série de travaux originaux sur l'histoire du canton de Fribourg.

M. le Prof. Dr Jean Brunhes, docteur honoris causa de l'Université de Genève, est délégué de la Société fribourgeoise des sciences naturelles. D'abord professeur au collège des sciences sociales de Paris, puis professeur à l'Université de Fribourg et à celle de Lausanne, il s'occupe spécialement de l'étude des phénomènes de l'érosion (érosion tourbillonnaire, érosion glaciaire).

Secrétaire par M^{me} Brunhes, il s'occupe activement de questions sociales.

Chien de police. — Mardi dernier, comme le gendarme de Chières rentrait chez lui vers midi, un enfant lui raconta qu'il venait de voir un correctionnel derrière le village courant dans la direction de son chien policier se mit aussitôt à la poursuite de l'évadé. Dans un chemin à travers champs, il releva les traces fraîches d'un passage. Le chien mis sur ces traces le suivit pendant environ 500 mètres jusqu'à un endroit où le fugitif fut rejoint. A la vue du gendarme, celui-ci prit la fuite, mais le chien délivré de sa laisse eut vite fait de le rejoindre, le saisit par une jambe et l'obligea d'attendre l'arrivée du gendarme. L'évadé opposa au gendarme une si vive résistance que, si celui-ci n'avait été secouru par son chien, il aurait dû employer son arme. Grâce au chien, le fugitif put être facilement mis hors d'état de nuire; il fut dirigé sur la maison de correction de Saint-Jean (Berne) dont il s'était échappé.

Les chevaux qui s'emportent. — Mardi 6, dans l'après-midi, M. et M^{me} Gerber, fermier à La Cablitz, commune de Murist, se rendaient aux champs montés sur un char attelé d'un jeune cheval, lorsque, à la descente d'un chemin creux, une sanglée de reul du harnais se détacha de la flèche du char et l'avant-train de celui-ci donna contre les jambes du cheval, qui prit le mors aux dents. La flèche n'étant plus maintenue dans la direction voulue, le char donna contre le talus si violemment que M. et M^{me} Gerber furent projetés sur le chemin.

Dans la chute, M^{me} G. se fit une assez grave blessure dans la région temporale gauche, et son mari eut l'omoplate fracturée et deux côtes enfoncées. Les blessés furent relevés par leur domestique, qui travaillait dans le voisinage.

L'état de M^{me} Gerber n'est pas sans inspirer des inquiétudes.

Quant au cheval, il s'en tire avec une déchirure de la peau.

Un disparu. — Un nommé Villard, de Châtel-St-Denis, en service à Blonay, s'était rendu l'autre jour en Vevey et cherchait de petits fromages. On n'a plus eu depuis lors de nouvelles du malheureux, que l'on croit être égaré, puis noyé dans un des nombreux ruisseaux qui descendent de la montagne et qui ont été démesurément grossis par les pluies.

Villard était marié et père de dix enfants.

Inspection de forêts. — Un voyage d'études forestières, organisé par le département fédéral de l'Intérieur, a lieu ces jours à travers les bois du Jura, les grèves neuchâteloises, et les Préalpes. Y participent une douzaine d'inspecteurs ou agents forestiers de la Suisse romande, parmi lesquels, pour le canton de Fribourg, les inspecteurs forestiers de la Sarine, de la Gruyère et de la Vevey: MM. Marcel Vonderweid, Alfred Remy et Edouard Liechti.

L'après-midi de demain dimanche sera consacré à la visite des forêts de la ville de Morat, et la dernière journée du voyage, lundi, à l'inspection des intéressants travaux de reboisement entrepris par l'Etat de Fribourg au Hollbuet, dans le bassin de réception de la Gérino.

Recrutement. — Résultat du recrutement pour la seconde journée, à Morat:

Hommes examinés, 72, dont 62 réertes; aptes, 41, dont 37 réertes; ajournés, 5; exemptés, 26, dont 22 réertes.

Moyenne de l'aptitude: 57 %.

Exposition de M. Brühlhart. — Cette exposition se clôture lundi soir. Nous apprenons que l'Etat de Fribourg s'est rendu acquéreur pour le Musée d'une toile de M. Brühlhart: *Printemps à Bellegarde*.

Marché-concours d'agriculture. — Encouragé par le succès qu'a obtenu l'exposition d'agriculture de l'année dernière, la Société ornithologique de Fribourg organise, pour la première fois, un marché-concours qui aura lieu les 5 et 6 septembre prochain, à la halle de gymnastique des Grand-Places, à Fribourg.

Le samedi 4 septembre, jusqu'à 5 h. du soir, se fera la réception des lots.

Dimanche matin, attribution des prix par le jury; à 10 h., ouverture du marché au public.

Le lundi, le marché pourra être visité de 7 h. du matin à 3 h. de l'après-midi. Ces marchés-concours présentent un intérêt tout particulier pour l'éleveur, qui a ainsi l'occasion d'écouler une partie des produits de sa basse-cour.

Le but de la société ornithologique de Fribourg est de propager, aussi rapidement que possible, dans notre canton, les races avicoles reconnues les plus productives.

Le marché-concours du prochain automne contribuera certainement à la réalisation de ce but. Les amateurs pourront se procurer sur place les sujets qui leur conviendront le mieux.

Les sociétés analogues de la Suisse allemande, qui organisent depuis quelques années déjà des marchés-concours, ont été très satisfaites des résultats atteints. Il en est de même à Genève et à Lausanne.

L'agriculture a fait des progrès marqués dans notre canton; les nombreux prix obtenus cette année par les éleveurs fribourgeois le témoignent assez.

Le marché-concours de septembre comprendra quatre grandes classes: coqs et poules; oies, canards et oiseaux de parc; lapins et cobayes; oiseaux de cage et de volière.

Dans chaque section, sujets jeunes et adultes sont admis.

Très prochainement le programme détaillé sera à la disposition du public.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 août prochain.

M. Gendre, instituteur à Fribourg, secrétaire de la société ornithologique, donnera tous les renseignements nécessaires.

Course scolaire. — Un comité d'initiative s'est formé l'an dernier à Neuchâtel pour organiser des courses de vacances de trois jours auxquelles prennent part les garçons de 9 à 14 ans qui ne peuvent s'accorder un séjour à la campagne. Cette promenade des écoliers neuchâtelois se fera cette année les 23, 24 et 25 août, et le but de la course est Fribourg. Voici d'ailleurs l'itinéraire de la promenade qui se fera à pied.

Première journée. — Départ à 5 h. 30 de Neuchâtel pour Chières, par Anet.

Deuxième journée. — Départ de Chières à 6 h. 30 pour Fribourg.

Troisième journée. — Départ de Fribourg pour Morat, par Avenches. De Morat rentrée à Neuchâtel par bateau à vapeur.

Cette course représente au total 60 kilomètres de marche. Le nombre des participants sera de deux cents environ.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant la semaine du 27 juin au 4 juillet: Suisse, 264; Allemagne, 68; Angleterre, 47; Autriche-Hongrie, 10; Amérique, 21; Belgique, 3; Espagne et Portugal, 10; France, 72; Hollande, 6; Italie, 37; Russie, 53. Total: 561.

SOCIÉTÉS

Société d'histoire du canton de Fribourg. — Réunion à Romont le jeudi 15 juillet. — 9 h. 14. Départ de Fribourg. — 11 h. Séance à l'Hôtel de Ville. — 1 h. Dîner à l'hôtel du Lion d'Or (Prix 3 fr. 50, via compris). — Liste des communications: Les cloches de Romont (Max de Diesbach). — Les armoiries de Romont (Fréd. Th. Dubois). — Quelques observations sur la chronologie des objets d'art du haut moyen âge (d'après des découvertes récentes faites dans le canton de Fribourg) (Mr. Besson, prof.). — Le trésor de Sévaz (Fr. Ducrest, prof.). — Autres communications. éventuelles. — Messieurs les membres domiciliés hors de Fribourg, qui ont l'intention de participer à la réunion de Romont, sont priés d'en informer sans retard le président.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 h. 1/2, répétition au local.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, samedi, à 8 h. 1/2, répétition à la Brasserie Peier.

Société de tir « Les Jeunes-Patriotes ». — Tir d'exercices (cible société) au stand des Daillettes, de 1 h. 1/2 h. au soir.

Société militaire sanitaire suisse. — Lundi 12 juillet, à 8 h. 1/2 h., au local, Brasserie Peier, assemblée générale. Tractanda importants; paiement des cotisations.

Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses. — Les membres de l'Association cantonale des Etudiants suisses sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche, 11 juillet, à 10 h. 1/2 h. du matin, au Lycée, salle N° 9. Tractanda: Organisation de la fête cantonale; divers.

Calendrier

DIMANCHE 11 JUILLET
6^{me} dimanche après la Pentecôte
Saint Udalric, confesseur
Saint Udalric, moine de Cluny, fut prieur de Payerne, † 1093.

LUNDI 12 JUILLET
Saint Jean Gualbert
Saint Jean Gualbert fut le fondateur de la congrégation bénédictine de Vallombreuse. Il fut célébré par le pardon qu'il accorda au meurtrier de son frère et par sa grande dévotion envers la Passion du Sauveur; † 1073

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 11 JUILLET

Collégiale de Saint-Nicolas
A 5 h. 1/2, 6, 6 h. 1/2, 7 h. Messes basses.
8 h. Messe chantée et instruction pour les enfants.
9 h. Messe basse paroissiale avec sermon.
10 h. Exposition du Très Saint Sacrement, office capitulaire et Bénédiction.

A 1 h. 1/2. Vêpres des enfants.
3 h. Vêpres capitulaires avec exposition, procession et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

6 h. 1/2. Chapellet.

Eglise de Saint-Jean
A 6 h. 1/2. Messe basse.
8 h. Messe des enfants avec instruction. Chants.
9 h. Grand'Messe avec sermon.

A 1 h. 1/2. Vêpres et Bénédiction. Réunion de l'Association catholique des Dames.
6 h. 1/2. Chapellet.

Eglise de Saint-Maurice
A 6 h. 1/2. Messe basse.
8 h. Messe basse, sermon français.
9 h. Office, sermon allemand.
A 1 h. 1/2. Vêpres. Bénédiction.
8 h. Chapellet.

Eglise du Collège
A 6 h. 1/2, 6 h. 1/2, 7 h. 1/2. Messes basses.
8 h. Office des étudiants. Instruction.
9 h. 1/2. Messe des enfants. Instruction.
10 h. Office paroissial. Instruction.
A 1 h. 1/2. Vêpres des étudiants.
2 h. 1/2. Vêpres de la paroisse.

Eglise de Notre-Dame
A 6 h. Messe basse.
8 h. Messe chantée, sermon allemand.
A 8 h. 1/2. Catéchisme allemand.
A 2 h. Vêpres, Bénédiction, sermon français. Chapellet.

Eglise des RR. PP. Cordeliers
A 6, 6 h. 1/2, 7, 7 1/2, 8 h. Messes basses.
9 h. Grand'Messe.
10 h. 1/2. Service religieux académique. Messe basse. Sermon allemand.
A 2 h. 1/2. Vêpres. Bénédiction.

Eglise des RR. PP. Capucins
A 5 h. 25, 5 h. 55, 6 h. 25. Messes basses
10 h. Messe basse.
A 4 h. Assemblée des Frères Tertiaires.

Chiesa di Notre-Dame
Servizio religioso per gli Italiani
Alle ore 9 1/2 Messa o Predica del M. Rev. Sac. Giuseppe Zama-Desseta.

Chapelle de l'Hôtel du Lac Noir
10 h. Messe basse. Allocation.

LUNDI 12 JUILLET
Eglise de Notre-Dame
9 h. Messe de la Congrégation des Dames pour M^{me} Caroline Grauser, née de Chollet.

ETAT CIVIL

Mouvement du 1^{er} semestre 1909

| | Naissances | Décès | Mariages |
|------------|------------|-------|----------|
| Janvier | 47 | 24 | 9 |
| Février | 39 | 43 | 13 |
| Mars | 46 | 40 | 4 |
| Avril | 45 | 40 | 22 |
| Mai | 58 | 42 | 15 |
| Juin | 48 | 29 | 13 |
| 1909 Total | 283 | 218 | 76 |
| 1908 » | 306 | 181 | 79 |

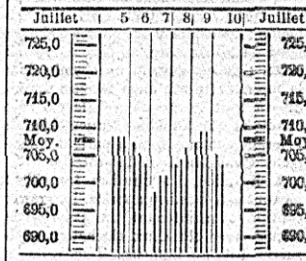
Il y a eu 23 naissances de moins et 37 décès de plus que pendant la même période de l'année passée. Sur 283 naissances il y a eu 128 garçons et 155 filles. Il y a eu 105 décès de sujets de sexe masculin et 113 de sexe féminin. Des nouveau-nés 52 étaient ressortissants de la ville de Fribourg, 140 du canton, 59 d'autres cantons suisses et 32 de l'étranger. Les personnes décédées étaient: 48 de la ville de Fribourg, 108 du canton, 36 d'autres cantons et 26 de l'étranger. Les principales causes des décès furent: 11 accidents, 24 pneumonies, 22 tuberculoses, 12 gastro-entérites, 8 cancers d'estomac, 10 faiblesses congénitales, 18 rougeoles. Parmi les décès de ce premier semestre, il y avait, selon l'état civil, 27 époux, 21 épouses, 9 veufs, 25 veuves et 32 personnes célibataires, dépassant 20 ans. Sur les 218 décès il y a ceux de 76 enfants au-dessous de 10 ans.

Mouvement d'après les quartiers

| | Naissances | Décès | Décès d'enfants au-dessous de 10 ans |
|------------|------------|-------|--------------------------------------|
| Bourg | 68 | 49 | 18 |
| Auge | 57 | 41 | 22 |
| Neuveville | 49 | 45 | 17 |
| Places | 43 | 25 | 5 |
| Beauregard | 66 | 28 | 14 |
| Pérolles | | | |

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg
Paris Longitude Est 4° 48' 45". Latitude Nord 43° 47' 33"
Altitude 642 m
Du 10 juillet 1869
BAROMÈTRE



VENT

| Direction | 8 h. m. | 12 h. | 13 h. | 9 h. | 10 h. | 15 h. | 8 h. m. |
|------------------------|---------|-------|-------|------|-------|-------|---------|
| Force: léger. | 12 | 13 | 13 | 9 | 10 | 15 | 8 h. m. |
| État du ciel: nuageux. | 18 | 19 | 11 | 12 | 9 | 17 | 4 h. s. |
| | 8 h. s. | 18 | 13 | 10 | 11 | 10 | 8 h. s. |

Extrait des observations du Bureau central de Zurich:

Température à 7 heures du matin le 9 juillet.

Paris 14° Vienne 14°
Rome 13° Hambourg 15°
Petersbourg 20° Stockholm 19°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin 10 juillet, à 7 h.:

En général beau, nuageux; couvert à Zermatt; brouillard à Saint-Gall.

Température maxima 17° à Lugano; 14°-11° dans la majeure partie de la Suisse; 8°-6° à Zermatt, Goshenen et l'Engadine.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale
Zurich, 10 juillet, midi.

Ciel nuageux. Encore à la pluie. Même température.

D. PLANCHEREL, grant.

Les parents, amis et connaissances de

Mademoiselle LILL OT

L'IRRÉSISTIBLE FORCE

Par JEANNE DE COULOMB

Au nom d'Aliénor, Cyrien Valojoux exécute une rapide volte-face : il voulait voir la personne qui portait le nom de la dernière des Vertadour, ce nom qui, sous une forme surannée, s'était transmis de génération en génération depuis le jour où l'épouse de Louis VII, héritière du duché d'Aquitaine, avait daigné tenir la fille de l'un de ses vassaux sur les fonts baptismaux.

Les garçonnets, des bambins de cinq ans à peine, à la figure toute ronde, aux cheveux blonds, frisés comme une toison d'agneau, aussi semblables que les feuilles d'un même arbre, étaient suspendus au cou de l'institutrice des petits d'Urtol et ils l'embrassaient avec tant de fougue que les joues de la jeune fille en devenaient aussi roses que la robe des employées de la buvette.

— Avec qui êtes-vous ? demanda-t-elle enfin, lorsqu'elle eut réussi à se dégager des trop tendres étreintes. — Avec bon-papa et maman, mais ils marchent pas vite : Nous sommes courus pour te dire bonjour !

Comme Bob, à qui, gravement, ils donnaient maintenant une poignée de

main, les jumeaux étaient habillés en marins, mais leurs costumes ne sortaient pas évidemment de chez le grand faiseur. Les manches présentaient même au coude des traces évidentes de fatigues. — Ils ne semblaient pas avoir cure de la simplicité de leur toilette ; perchés sur leurs pointes, ils se cramponnèrent des deux mains au rebord de la buvette pour essayer de voir ce qui se passait au fond du puits.

— Je boirai bien, moi ! déclara l'un. — Moi ? z'aurait riposté l'autre. — Ce n'est pas pour les enfants ! prononça Simone d'un air docte de petite femme.

Les bébés se laissèrent convaincre ; du reste, en tournant la tête, ils avaient aperçu dans le pas-perdus leur grand-père et leur mère et, de nouveau, comme de jeunes sangliers fonçant en ligne droite dans le fourré, ils bousculaient les buveurs pour courir vers les visages aimés. Cyrien perdit dans la bagarre un bon quart de verre, mais que lui importait ? Pour l'instant, une seule idée tournait dans sa tête comme ces soleils de feux d'artifice qui éblouissent le regard et l'empêchent de sonder le mystère de la nuit.

« Elle s'appelle Aliénor et c'est à l'autre qu'elle ressemble !... Maintenant, j'en suis sûr ! »

L'autre, c'était le délicieux pastel qui, à Vertadour, éclairait de son sourire la sévérité de la grande salle d'honneur ; c'était la fille du duc Archambaud,

onzième du nom ; c'était la fiancée de l'aide de camp du comte d'Artois ; c'était l'héroïne, presque la sainte, qui avait sacrifié ses jeunes printemps aux tristes hivers de sa vieille parente. — Quelle singulière coïncidence tout de même ! pensait le vieux garçon en s'éloignant de la source. Le même nom et une indiscutable ressemblance physique ! Je serais curieux de savoir ce que sont ces gens-là.

Pour commencer tout de suite son enquête, il s'installa dans un fauteuil, placé au bas de l'escalier sous une plante verte aux larges palmes. De là, tout en ayant l'air de lire son journal, il surveillerait ceux qui l'intriguaient. — Le grand-père, un homme assez grand, qui se courbait un peu, avait une figure fine et imberbe et de bons yeux bleu clair d'enfant naïf.

Il souriait volontiers, on le voyait ; du plus loin qu'il aperçut sa fille Aliénor, sa physionomie prit une douce expression de fierté. Elle vint à lui et, tout simplement, lui offrit son front à baiser ; puis elle embrassa sa sœur, une petite femme au peu boulotte et très brune chez qui l'on devinait une certaine recherche de l'effet. Les vieux monsieur remplit ensuite ses verres de bière ; entre deux verres, il rejoignit sa fille aînée, assise à deux pas de Cyrien.

Aliénor resta auprès de la marquise d'Urtol ; celle-ci avait pris possession de l'unique siège laissé devant la colonne

tronquée qui s'élevait au fond de la cour vitrée des sources et rappela que les Romains surent, les premiers, apprécier les eaux du Mont-Dore : sa compagnie se trouvait donc forcée de rester debout et, sur la pierre grise, aux sculptures effritées le fin profil se détachait avec une merveilleuse netteté.

Dans les mouvements de la jeune institutrice, il y avait une telle harmonie, une distinction si naturelle et si vraie, qu'à la regarder on éprouvait l'impression d'écouter une musique très douce dont le thème principal se déroulerait en phrases mélodieuses et bien liées.

M. Valojoux s'oubliait dans cette contemplation. — Aliénor... Elle s'appelle Aliénor ! se répétait-il ; jusqu'à présent, je n'avais connu personne à porter ce nom ! Eléonore, oui ! mais Aliénor, jamais !...

Une secousse, imprimée à son fauteuil, interrompit brusquement le cours de ses méditations.

Les jumeaux, ennuyés de voir que leur grand-père s'absorbait dans un journal et leur mère dans un livre, cherchaient aventure ailleurs et, pour commencer, accrochés aux bras du siège de leur voisin, ils se renversèrent en arrière, sans souci de ce qui pourrait advenir si le vieux monsieur leur jouait le tour de se lever à l'improviste.

Mais le vieux monsieur, ce matin-là, était d'humeur débonnaire : il tenait à se renseigner, et l'indiscrétion des bébés lui parut providentielle.

— Comment vous appelez-vous ? leur demanda-t-il.

Avec un ensemble parfait et sans hésitation, les deux frères répondirent : — Paf et Pouf !...

— Ce sont là des surnoms ! Vous avez d'autres noms, je suppose ?

D'abord, Paf et Pouf secouèrent négativement la tête. On ne les appelait jamais que Paf et Pouf. Alors !... — Mais votre papa, comment s'appelle-t-il, lui ?

— Il s'appelle M. Roumazières, déclara Pouf qui essayait maintenant de s'enlever à la force des poignets, les jambes en l'air.

— Et où habitez-vous ? — A Clermont !...

— Et votre grand-père, comment s'appelle-t-il ?

— Bon-papa... — Oui, mais son nom ?

Paf et Pouf regardèrent leur interlocuteur d'un air scandalisé, et criant, de peur qu'il ne fût sourd : — Il s'appelle bon-papa... répétaient-ils ensemble. C'est son nom !

— Et la tante Aliénor, comment s'appelle-t-elle ?

— Eh bien ! tante Aliénor ou tante Norette ! Puisque tu le sais, pourquoi que tu le demandes ?

— Moi, dit Pouf, je m'appelle aussi comme tonton Machine.

— Et moi ; ajouta Paf, comme tonton Botté !

— Mais ce ne sont pas des noms, ces noms-là ?

— Si ! c'est des noms ! Les noms de nos tontons ! Demandes-y-leur pour voir ! — Sont-ils ici ?

— Non, répondit Pouf. Tonton Machine est à la maison avec papa, et tonton Botté est avec ses chevaux.

— Ah ! il a des chevaux !

— Oui, et il a aussi deux galons sur sa manche !...

— Alors, c'est un officier ?

— Moi aussi, je serai officier, quand je serai grand !...

— Et, en attendant, vous amusez-vous beaucoup, au Mont-Dore ?

— Oh ! oui ; quelquefois, nous allons dans le fiacre en l'air !

— Le fiacre en l'air ? Je ne connais pas !...

— Tu ne le connais pas ? Mais alors tu connais rien ! C'est ce petit train, tu sais bien, qui monte comme un ballon sur la montagne.

— Ah ! j'y suis !... Le funiculaire du Capucin !

(A suivre.)

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse et celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 cent. L'ADMINISTRATION.

LA LIBERTÉ se trouve

dans tous les hôtels du canton de Fribourg et, en dehors de Fribourg, dans les hôtels suivants :

- (Valais) Evolène, Grand Hôtel. Marcoffes-sur-Salvan, Hôtel des Marcoffes. Trient, Hôtel du Glacier du Trient. Sierre, Hôtel de la Poste. Saint-Maurice, Hôtel du Simplon. Finhaut, Hôtel de la Croix fédérale. Gampel, Hôtel Lötscherthal. Sion, Hôtel-Pension. Sierre, Hôtel de la Dent du Midi. Niederfurka, Hôtel Niederfurka. Saas-Fee, Grand Hôtel. Randa près Zermatt, Hôtel Weishorn. (Grisons) Selma-Calanca, Hôtel Belvédère. (Berne) Delémont, Hôtel de la Cigogne. St-Ursanne, Hôtel de la Cigogne. (Vaud) Châtaillon-d'Ex, Pension Riant Chalet. Lausanne, Hôtel Regina Bristol. Lausanne, Hôtel Central. Echallens, Hôtel des Balances. Palézieux, Hôtel de la Gare. Montreux, Hôtel Belmont. (Schwyz) Gersau, Hôtel-Pension Flühlegg. Einsiedeln, Hôtel du Paon. (Zoug) Bains de Schenbrunn. Lucerne, Hôtel du Corbeau. Hôtel de l'Union.

Les passagers en cabine ainsi que les ÉMIGRANTS

pour le Brésil et l'Argentine sont transportés au tarif le plus réduit et de la manière la plus confortable par le Lloyd Royal hollandais

A AMSTERDAM

Nouveau steamer rapide à doubles hélices « FRISIÄ » dont le 1er départ est fixé au 21 juillet, d'Amsterdam, et au 24 juillet de la Rochelle-Pallice. H 4515 Q 2937

Pour renseignements, s'adresser à l'Agence générale KAISER & C^e, Bâle, 58, Elisabethenstrasse, 58.

Demandez dans tous les cafés le Weisilog-Bitter



Un véritable élixir de longue vie. Amertouge, apéritif, digestif. Neutralise les fermentations acides (après le vin, la bière, etc.). Soulage les catarrhes gastriques et pulmonaires. Inventé par le Docteur Weisilog.

Cigares-tabacs

- 200 Vevey courts, par. bleus 2.10
- 200 Rio Grande, p. de 10 2.50
- 200 Flora Brésil 3.25
- 200 Alpense Edelweiss 3.50
- 200 Cigarettes 1.80 et 2.30
- 125 Prissago, vcr. Chiasso 3.80
- 100 vcr. pet. cig. allemands, 4.90
- 100 Gros cigares à plume 3.-
- 100 Cig. Herzog-Tipp-Topp à 3.10
- 100 Flora fine 5.-
- 100 Cuba à 10 cent. 6.20
- Caisse échantillon contenant 125 pièces de 10 sortes 2.35
- 5 kg. Tabac coupe fine 1.95 & 2.45
- 5 » feuil. fine 3.90 & 4.60
- 5 » extra fin 5.60 & 6.40

Standard Thé de Ceylan

Mélange anglais, très fin, avantageux. Paquets de gr. 60 125 250 500 0.40 0.75 1.50 3.- se vend à Fribourg, dans les épiceries 1108 G. Clément Grand'Rue ; J. Miserez, Beaugregard ; M^{me} Sieber, rue de Romont ; Vica rino & C^e, rue de Lausanne

La maison Jobin & C^e

Fabrique de boîtes argent, Rocher, 7, Neuchâtel. Acheté aux meilleures conditions MATIÈRES D'OR & D'ARGENT déchets, argenterie, orfèvrerie, etc.

A VENDRE une boucherie

avec tout son outillage, ayant une clientèle assurée. Plus de 100 pièces de gros bétail à l'année. Taxe du bâtiment : 38,000 fr. ; 19,000 fr. comptant. S'adresser sous H 2754 F. à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 2718.

Chocolats Tobler, BERNE fabriqués et enveloppés avec les machines les plus perfectionnées. Spécialité : « AMANDA » grand bâton de chocolat au lait avec amandes, 30 cent.

Les viandes (estouffade de bœuf, veau braisé et bœuf braisé à la gelée) potages, fruits au jus, srops, confitures et gelées, de la Fabrique DE SAXON Conservées sont les meilleures provisions de bouche à emporter pour les repas champêtres, courses de montagne, etc. EN BOITES D'UNE RATION, PRÉPARÉES SPÉCIALEMENT POUR CES OCCASIONS

Pharmacies d'office DIMANCHE 11 JUILLET Pharmacie Schmidt, Grand'Rue. Pharmacie Thurler & Kehler, rue de Lausanne, 13. Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

Papiers peints Dès ce jour jusqu'au fin juillet nous liquidons un stock de papiers peints avec un rabais de 50 % Demaria frères et C^e, Pérolles, 25. 3000

Pour cause de départ, à vendre un potager à 4 trous et bouillotte, en bon état. 2990 S'adresser, rue St-Pierre, 14, au 1er étage.

CHASSE On demande à acheter un fusil à deux coups, cal. 12, éprouvé à la poudre blanche. S'adresser sous H 3044 F. à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 2998

A l'occasion de la foire On trouvera, près de la volière, un grand choix d'articles en email à des prix défilant toute concurrence. 2996

A vendre, à Marly, maison et dépendances, bon commerce, atelier, centre des affaires, bien situé pour pension. A. Chassot, rue des Alpes, 22, Fribourg. 2968

A LOUER appartement de 3 chambres. H 2912 F 2915 De Lorenzi, rue Louis Chollet.

Monsieur seul demande à louer pas trop loin du centre de la ville, une chambre bien meublée (éventuellement deux) agréable, exposée au soleil et tranquille, où il pourrait louer une bibliothèque et un bureau. S'adresser sous H 2970 F. à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 2920

A vendre, dans la Gruyère, une jolie maison avec balcon, lumière électrique, grand jardin, ombrages, garage à proximité, magnifiques forêts à 5 minutes. Conditions très avantageuses. Ecrire à Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 1101 B.

Mises d'immeubles L'office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, mardi 13 juillet, à 2 heures, à l'auberge du Ruz, à Hauteville, les immeubles appartenant à la masse en faillite Buchilly, Joseph, à Hauteville. La vente aura lieu en 9 lots comprenant domaines, fenils, pâturages et bois. Prix d'estimation total : 42,000 fr. 3001

Vente juridique L'office des poursuites de la Sarine vendra, à tout prix, le 16 juillet prochain, des les 3 heures, à son bureau, environ 3 mètres d'étoffe. Fribourg, le 9 juillet 1909.

« La Fabrique des produits » Trébe à Gastero, à Vevey, demande des représentants actifs dans chaque localité de la Suisse. Clientèle à visiter : Architectes, entrepreneurs, peintres. 3005

A LOUER chambre meublée place de l'Hotel-de-Ville, N° 4. 3003

A LOUER à la rue de Romont, un grand magasin ET plusieurs appartements de 2, 3 et 5 chambres. S'adresser à Ryser-Thalman, 1er étage, Banque populaire suisse. 2904

Bains de Matran Traités à toute heure BONNE RESTAURATION Vins ouverts et en bouteilles des meilleurs crus.

Café-Restaurant du Gothard RUE DU TILLEUL Bonnes consommations Diners à toute heure à 1 fr. 20 Se recommande, 3004 Jok. Vonlanthen.

Brevets à obtenir et réaliser dans tous pays par l'Agence internationale de brevets d'invention E. de PLANTA, Berne, rue du Marché.

Vente juridique L'office des poursuites de la Sarine vendra, à tout prix, le 16 juillet prochain, des les 3 heures, à son bureau, environ 3 mètres d'étoffe. Fribourg, le 9 juillet 1909.

« La Fabrique des produits » Trébe à Gastero, à Vevey, demande des représentants actifs dans chaque localité de la Suisse. Clientèle à visiter : Architectes, entrepreneurs, peintres. 3005

Publication N° 758 Il est porté à la connaissance générale que : 1° Ernest Greff, technicien en bâtiments, domicilié à Badenweiler, ci-devant à Fribourg en Brisgau et Fribourg, fils de Jacques Greff, cordonnier, domicilié à Mannheim et de feu sa femme née Lacher, ayant demeuré ici en dernier lieu ; 2° Babette Lehmann, saps. profession, domiciliée à Mannheim, fille de feu Frédéric-Wilhelm Lehmann, chirurgien, domicilié à Mannheim en dernier lieu et de sa veuve Catherine, née Spahn, demeurant ici, désirent se marier ensemble.

A LOUER appartement avec jardin. S'adresser : rue-de-Chauxasse, villa Marguerite, Gampbach.

A LOUER appartement avec jardin. S'adresser : rue-de-Chauxasse, villa Marguerite, Gampbach.

A LOUER appartement avec jardin. S'adresser : rue-de-Chauxasse, villa Marguerite, Gampbach.

A LOUER à deux personnes tranquilles, logement bien situé au soleil. S'adresser à l'Hotel Bellevue, près Fribourg. 2969

A louer, pour le 25 octobre, bel appartement bien exposé, au Gampbach. S'adresser : Villa Montfleuri, 1er étage. 2700

Maison de campagne MEUBLÉE aux environs de Fribourg, à louer pour l'été. 2931 S'adresser sous H 3011 F. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

UNE TÊTE CLAIR VOYANTERSEBERT DE Levin en poudre du Dr Oetker (à 15 cts) Recettes universelles. Répandez gratuitement par les meilleurs magasins. Manuel frères Lausanne, gros Atib. BERNER & Co. 1546, repr.

Pour cessation d'élevage A VENDRE 100 pigeons voyageurs primés à tous les concours. 2 fr. la paire port, et emballage à la charge de l'acheteur. Adresse : M. Perronne, Porrentruy. 2908

A LOUER à la Grand'Rue, un logement de 2 chambres, cuisine, galetas, exposé au soleil. Eau dans la maison. Un rez-de-chaussée, comme atelier ou dépôt. S'adresser : Grand'Rue, N° 40, 1er étage. 3009

On demande une 2984 apprentie tailleuse S'adresser à M^{lle} Ernestine Bachler, tailleuse, Helfaux.

FR. N. DEL PRADO, O. P. IN UNIVERSITATE FRIBURGENSIS APUD HELVET. PROFESSOR DE GRATIA ET LIBERO ARBITRIO 3 volumes in-8° PARS PRIMA : LXXXIV-758 pages. PARS SECUNDA : 404 pages. PARS TERTIA : 596 pages. Prix : 21 francs En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg (Suisse).

ROMONT ville pittoresque de la Suisse romande. Charmant but d'excursion. Rues larges et bien aérées. Promenades ombragées. Vue superbe. Collégiale gothique XIIIe siècle. Château-fort. Remparts de ceinture aménagés en promenade. Bons hôtels. Prix très modérés. Excellentes communications avec Fribourg, Lausanne, Montreux et la Gruyère. Demander le livret-guide dans les hôtels et magasins.

Ecole d'Administration de St-Gall pour Fonctionnaires des Services de Transports. Sections : Chemins de fer ; Postes ; Télégraphes ; Douanes. La seconde commence le 14 septembre. Ce cours a pour but de compléter l'instruction des élèves insuffisamment préparés pour être admis immédiatement dans l'une des quatre sections ; aux élèves de langue étrangère, il offre notamment la facilité de se perfectionner rapidement dans la connaissance et la pratique de l'allemand. — Age d'admission min. : 15 ans. Demander Prospectus.

TELL - Auführungen in Atdorf Spieltage : 18. und 25. Juli, 1. 8. 15. 22. und 29. August, 5. und 12. September Beginn hab 2 Uhr. — Ende hab 6 Uhr. Vorbestellung der Billette beim „Tell-Komitee Atdorf“ sehr empfehlenswert. H 3460 Lt 2993

BOTTES D'EQUITATION Chaussures de luxe de toutes sortes exécution moderne, la plus forte garantie pour le bien aller et le chic, faites sur mesure. E. SCHULZE-KRIEPLI, BERNE Nouveau bâtiment, Mänzgraben, 4.

POUR VENDRE DE SUITE COMMERCES, INDUSTRIES, PROPRIÉTÉS, SOCIÉTÉS. (Tous les PRETS, COMPTANTS) S'adresser à l'AGENCE FRANÇAISE (20 Ans) 28, Rue Coeur-de-Felice CHAMPELLE, PARIS. RERAMOUMONT GRATUIT. — Tél. 151.20.

HOTEL-PENSION DE ROME FRIBOURG Salles pour noces. — Diners de familles et de sociétés. — Banquets. — Cuisine française. — Excellents vins vaudois — Vins rouges français. — Confort moderne 1er ordre — Bains et douches à tous les étages. — Ascenseur. — Billard. — Chauffage central. Conditions spéciales pour instituteurs. H 2787 F 2968 J. COLLET, prop.

BRILLANT DU CONGO le meilleur produit pour la chaussure. DEPOT GENERAL : Eigenmann Chatton & C^e, FRIBOURG.

H. Hintermeister, Ter Linden & Co., suc.
LAVAGE CHIMIQUE & TEINTURERIE
 de vêtements pour Dames et Messieurs, étoffes de meubles, tapis, couvertures de lits, plumes, gants, rideaux, etc.
 Exécution irréprochable. — Prix avantageux.
PROMPTE LIVRAISON — **TELEPHONE**
 Représenté par M^{me} veuve Reg. Kies, rue de Lausanne, 9, Fribourg.

Vente de chevaux réformés de cavalerie
 L'administration soussignée vendra en mises publiques, le **jeudi 15 juillet, à 11 h. du matin**, près les écuries de l'Hôtel de l'Ours, à **Payerne**
10 chevaux réformés
 Les prix se paient comptant. H 5299 Y 2938
 Berne, le 3 juillet 1909.
 Dépôt fédéral de remonte de cavalerie.

Machine à écrire REMINGTON
 à écriture visible
 Demandez prospectus, renseignements et démonstration gratuits de H 2943 F 2-93
Antoine Wallisbühl, ZÜRICH,
 Maison Remington, rue de la Gare, 46.

Hôtel-Pension de la Croix-Blanche MARLY
 Agréable séjour de campagne avec grands jardins ombragés et à proximité des forêts. Entièrement reconstruit et meublé à neuf avec le confort moderne. Pension soignée, prix modérés, arrangement pour familles et long séjour. Grandes salles pour noces, sociétés, banquets. Sur commande, dîners de famille.
 Restauration à toute heure. Spécialité de traites.
J. Brubart, propriétaire.

La Fabrique de ciment Portland et chaux hydraulique de Chatel-Saint-Denis
 par suite de transformations importantes et de procédés spéciaux est à même de fournir, à des conditions avantageuses, les produits suivants **garantis de première qualité**:
 Chaux lourde pour maçonnerie et crépissage.
 Chaux plombée pour bétonnage et fabrication de briques.
 Ciment Portland prise lente pour ouvrages exigeant grande résistance.
 Ciment Grenoble prise prompte pour travaux à l'humidité, moulages, etc.
 Nous recommandons tout spécialement notre chaux lourde dont nous pouvons garantir l'emploi pour maçonnerie et crépissage.
 H 2488 F 2161-1009
Dépôt à Palézieux-Gare
DEPOSITAIRES:
 Paul Berger, à Fribourg. Vve Baumgartner, à Romont.
 Crotti frères, à Bulle. Pierre Chenux, à Courtepin.
 J. Cornaz, directeur, à Payerne. H. B. Crausaz, à Lausanne.

Liquidation complète
 JUSQU'AU 25 JUILLET 1909
 Deréavant toutes les marchandises encore en magasin seront vendues en dessous du prix de facture:
 Parfums, Eau et vinaigres de toilette, Poudres de riz, Epingles à cheveux en soie et en corne, Jambes et boutons de manchettes, Chemises, Cols, Gants etc. etc. pour messieurs, en blanc et en noir, Gants mi long, Suède.
 Occasion exceptionnelle pour revendeurs dans l'art de la bijouterie: bijoux, bagues, bracelets, ornements de montre pour hommes. Le tout cédé à très bas prix.
J. FOLLER, coiffeur, Grand'Rue, 9.

Encadrements de tableaux
 Grand choix de baguettes, ornées, en bois naturel, etc.
 Bel assortiment de glaces
 PASSEPARTOUT. — GRAVURES
 Tableaux en tous genres.
E. IRRINGER-BRULHART.
 Avenue de Pérolles, 19

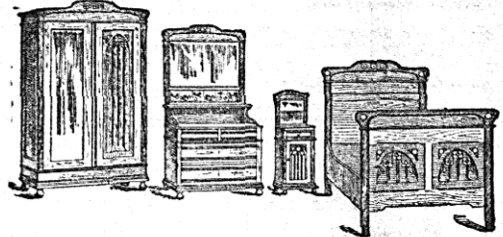
Les vétérinaires sont satisfaits du
Lysoform brut concentré
 remplaçant avantageusement le lysol, cresol, creoline, etc., sans en avoir les inconvénients.
 Prière d'exiger le Lysoform brut concentré et vérifier si les emballages portent la marque déposée.
 Notre produit ne dépose et ne se trouble pas.
 Dans pharmacies et drogueries. H 33600 L 2910
Gros: Anglo-Swiss-Antiseptic Co., Lausanne.

BANQUE DE FRIBOURG
WECK, EGGIS & Co
 fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 1/2 % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne: 4 %.

Château-d'Éx
 Le Soldanelle. Régimes pour malades; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg
BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
 CATALOGUE COMPLET
 Plus de 3000 volumes divisés en 8 séries
 A. — Religion. — Éducation. F. — Romans.
 B. — Histoire. — Guerre et marine. G. — Bibliothèques bleue, rose, etc. pour enfants.
 C. — Hagiographie. H. — Romans illustrés. — Publications périodiques.
 D. — Biographies.
 E. — Littérature. — Correspondance. — Poésie.
PRIX D'ABONNEMENT:
 Un an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. 50; 3 mois, 2 fr. 50; 1 mois, 1 fr.
 Cet abonnement donne droit à 3 volumes pour la ville et 5 pour la campagne. Ces volumes peuvent être échangés les mercredi et samedi de chaque semaine.
 Les personnes qui, ne voulant pas s'abonner, désirent cependant profiter de la Bibliothèque, peuvent obtenir des ouvrages pour 10 cent. par volume et par semaine.
 Pour les envois à la campagne et dans toute la Suisse, les abonnements postaux peuvent être utilisés. Ils coûtent, frais d'emballage et de port compris, 20 cent. aller et retour. Chaque envoi peut contenir de 4 à 5 volumes.
 Pour recevoir le catalogue complet, prière d'envoyer 60 centimes en timbres-poste, à la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul
 AVENUE DE PÉROLLES, FRIBOURG (SUISSE)

J. SCHWAB, Halles aux Meubles
 FRIBOURG
 Route des Alpes, No 91, et Grandes Rames, 147



TÉLÉPHONE

Extrait de viande Liebig
 Améliore soupes, sauces, légumes, etc.
BOUILLON OXO
 Liquide prêt à la minute.
 1 1/2 à 2 cuillerées à café dans une tasse d'eau chaude.

Pourquoi plus de rhumatisme ???
 Parce que nous porterons tous
LA FLANELLE "SANITA"
 à la ouate de tourbe pasteurisante, seul procédé breveté, approuvée et recommandée par les sommités médicales, contre les affections rhumatismales, goutteuses et des voies respiratoires.
 Seule, est aseptique et antiseptique.
 Seule, ne subit aucune influence de la chaleur et du froid et conserve au corps sa propre chaleur.
 Seule, met le corps à l'abri des variations du temps.
 Seule, n'adhère pas au corps et n'irrite jamais l'épiderme.
 Seule, favorise l'évaporation et détruit complètement toute odeur de transpiration.
 Seule, ne devient jamais feutre et imperméable par l'usage.
 Seule, se lave sans perdre ses qualités et sans jamais se retrécir.
 Seule, se sèche après un lavage complet en 3 ou 4 heures au maximum.
 Seule, est préparée et dosée de tourbe suivant le degré de transpiration ou d'affection rhumatismale des personnes qui en font usage; soit, du 20, 30, 40 ou 50 %.
 Seule, a droit de s'appuyer sur les dires de MM. les docteurs qui ont expérimenté ces productions à la Tourbe Pasteurisante.
 Seule, reconnue idéale et adoptée par des ministres de la guerre, des colonies, de l'assistance publique en France et de la marine en Angleterre.
 Messieurs les Médecins, Chirurgiens et chefs d'hôpitaux et de cliniques, essayez tous de faire les pensements avec la ouate et la gaze de tourbe pasteurisante. Ce pansement idéal est adopté et mis en usage dans tous les hôpitaux militaires de France.
 Avis important. — On trouvera, dès ce jour, chez le soussigné, un grand assortiment de sous-vêtements pour dames et messieurs en Flanelle Sanita, tels que: plastrons, chemises, gilets avec et sans manches, camisoles, cache-corset, pantalons, combinaisons, etc., et sous peu la chaussette à la ouate de tourbe pasteurisante, favorisant l'évaporation et détruisant toute odeur de transpiration. 2957
 On demande des représentants sérieux pour chaque chef-lieu de canton.
 Représentant et dépositaire principal pour la Suisse:
Ch. COMTE,
 Place du Tilleul, 146, FRIBOURG.
 Se méfier des imitations.

GRANDE TEINTURERIE DE MORAT
 Grand'Rue, 7

LAVAGE CHIMIQUE
 des vêtements de dames et d'hommes
 TEINTURES en TOUTES NUANCES des VÊTEMENTS
 2894 sans rien décolorer. H 13168 L
 NETTOYAGE DES GANTS, BOAS, FOURRURES, ETC.
 Dépôts de Morat: Kollep-Seller, négociant, rue de Lausanne, No 47; Nussbaumer, maître, Avenue de Pérolles, No 9; Daler, opticien, Avenue de la Gare, No 10. — Dépôt de la Teinturerie Lyonnaise: M^{me} Resly, négociante, rue de Romont.

Joli appartement
 bien situé à la Grand'Rue, 3 chambres, cuisine, cave et galeries,
est à louer
 pour le 25 juillet.
 S'adresser au Commerce de fer fribourgeois S. A., 90, rue du Pont-Suspendu, 90. 2783

A LOUER
 avenue de Pérolles, au No 8: 1-2 arcades. Entrée à volonté.
 Au No 10, 2^e étage. 2 appartements de 5 pièces, plus une chambre de bonne, 1 chambre de bain et dépendances. Entrée: 25 juillet 1909.
 Au No 12 1 sous-sol donnant sur la route neuve, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt.
 S'adresser à M^e J. Remy, notaire, à Fribourg.

Pour les voyages et pour les vacances
 vous ne vous approvisionnez en

Café,
Thé,
Cacao,
Chocolat,
Biscuits,
Bonbons,
Pâtes alimentaires,
Confitures,
etc.
nulle part aussi bien qu'au

«MERCURE»
 Maison spéciale pour les Cafés
 Chocolats suisses
 et Dentées coloniales
 Rabais de 5 %
 Expédition au dehors
 Plus de 80 succursales

Une demoiselle
 de toute confiance, bien au courant du commerce, demandant place de gérante ou demoiselle de magasin, pour époque à convenir. 2981
 Adresser les offres sous chiffres H 3938 F à l'agence de publicité Hauserstein & Vogler, Fribourg.
A vendre, à Romont
une auberge
 avec salle à manger, cave et café meublé, conditions très avantageuses.
 S'adresser à l'agence Hauserstein et Vogler, Fribourg, sous H 1162 A. 2923 1189

A LOUER
 pour le 25 juillet, Grand'Rue, No 7, un appartement de trois chambres, alcôve, mansarde, cuisine et dépendances, eau, électricité.
 S'adresser au Paradis des Dames. H 3007 F 2955

Droguerie Christinaz
 67, RUE DE LAUSANNE
 FRIBOURG
 Téléphone
 Camphre en morceaux et en poudre.
 Naphthaline en paillettes et en boules.
LAVANDE

Pour enlever les taches:
 Eau belge, 0.45, 0.75, 1.25 le flacon.
 Benzoline ne s'enflammant pas.
 Bois de Panama.
 Panamine en paquet et liquide.
 Alcali volatil (Amoniac).
 Benzine rectifiée.
 Eau de Javelle.
ANTIROUILLE
 Lux-luxuria pour polir et nettoyer les meubles.
 Poli cuivre à 20 centimes le paquet.
 Pommade Amor.

A REMETTRE
 tout de suite ou à convenir un magasin d'épicerie et poterie avec logement. Peu de reprise.
 S'adresser, rue de Lausanne, 84. 2859

MONTREUX ALCALINE
 Eau minérale
 Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — (Pharmacie, Marchands d'Eaux Minérales.)

Fabrique de sacs en papier J. VILLIGER, Fribourg
 Place Notre-Dame, 167
 Grand choix de papiers d'emballage, papier à lettre, enveloppes, SERVIETTES et NAPPES EN PAPIER
 Papier de soie, en couleurs, pour fleurs
 IMPRESSIONS

Poudres de Vichy "Sport"
 pour la préparation de l'eau de Vichy artificielle
ECONOMIE, HYGIENE, SANTE. IMMENSE SUCCES
 Les personnes qui souffrent de mauvaises ou imparfaites digestions et des maladies qui en découlent: pesanteurs après le repas, ballonnements, palpitations, vertiges, maux de tête, congestions, diabète, affections des reins, de la vessie, trouveront le soulagement et la guérison par l'usage journalier des poudres de **Vichy-Sport**.
 Aux personnes rhumatisantes, aux arthritiques, nous conseillons l'usage prolongé des poudres spéciales de **Vichy-Sport lithinées** dont l'emploi est le même que pour les précédentes.
 Le carton couleur jaune pour la préparation de 10 bouteilles d'eau de Vichy-Sport. . . . Fr. 1.20
 Le carton couleur vert pour la préparation de 10 bouteilles d'eau de Vichy-Sport lithinée Fr. 1.20
 Dépôt général pour toute la Suisse:
Pharmacie CAIROLA, Avenue Pictet-de-Rochement, 17 GENEVE
 A Fribourg: Pharmacie Wullerlet, Pharmacie Cuony.

Direction des Travaux publics
 DÉPARTEMENT DES SERVICES INDUSTRIELS
Usine électrique de Fribourg
 SOUMISSION
 des travaux de charpenterie ferblanterie et couverture
 Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des plans, du cahier général des charges, avant-métré, devis descriptifs et série de prix à partir du 1^{er} juillet 1909, de 8 à 11 h. du matin, au bureau de la construction, à l'CEI-berg. Les soumissions doivent être déposées sous pli cacheté avec la suscription de chaque état particulier, au Bureau de l'Entreprise Thusy-Hauterive, Avenue de Pérolles, 71, avant le 10 juillet, à 5 heures du soir, Fribourg, le 29 juin 1909. 2855
LA DIRECTION.

Tricofilina
 infaillible contre la chute des cheveux et les pellicules
 En vente chez: L. Bovey, Huber, Messier, Colquhoun, et chez M^{me} Mivellaz, coiffeuse. — Représentant pour la Suisse: M. Briffaud, Genève. H 1444 X 1414

Grandes mises d'immeubles
 Le mercredi 14 juillet, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel Bellevue, à Estavayer aura lieu par voie d'enchères publiques, la vente de 2 propriétés, 4 parcelles de bois, 12 champs, prés, terrains à bâtir au bord du lac, dont un de 5 hect. avec vue admirable. Situation unique pour établissement d'hôtels ou villas.
 Pour consulter les plans et conditions des mises, prière de s'adresser au bureau de l'Hôtel Bellevue à Estavayer, ou à M^{rs} James de Reynter et Co, Nenebâtel. 2907

Prêts hypothécaires en 1^{er} rang
SANS COMMISSION
 sont procurés jusqu'à épuisement du disponible et sur présentation d'un extrait du cadastre par M^e J. Remy, notaire, à Fribourg. H 2432 F 2426

Banque Populaire Suisse
 Capital versé et réserves: Fr. 50,000,000.—
 Nous recevons toujours des fonds sur
Carnets d'épargne
 productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait.
 Taux actuel 4 % jusqu'à Fr. 5,000. — Livrets gratuits.
Dépôts à partir de 50 centimes.
 Banque Populaire Suisse, Fribourg.
 et ses agences à Bulle, Estavayer, Morat, Romont et Villargiroud.